

Risque de contamination des hadjis par Ebola

Le ministre des Affaires religieuses se veut rassurant

Page 4

Ghoul à propos du métro d'Alger

«La ligne Haï El Badr-El Harrach livrée au 1^{er} semestre 2015»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3360 - Mercredi 10 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Eliminatoires
de la CAN 2015/Algérie-Mali
à 20h30

Les Verts pour la confirmation

Page 23



Ce que prévoit le projet de loi de finances 2015

Dépenses publiques en hausse et cap sur l'investissement

Page 2

La complainte du putschiste

Par Mohamed Habili

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce que dans les journaux on appelle crise politique, ce n'est en réalité que l'état de santé du président de la République, qui aiguise l'appétit non pas de l'opposition en tant que telle, pour autant qu'elle existe, mais celui de tout ce qui dans le pays se pense présidentielle. Parmi les personnes qui du jour au lendemain se présentent, avec un rare toupet quand on y pense, comme les leaders d'une opposition rassemblée et fin prête à se lancer à la conquête du pouvoir, il semble qu'il n'y ait que Sid-Ahmed Ghazali qui ait gardé le sens de la mesure. Lui en tout cas ne donne pas le sentiment de n'attendre qu'une détérioration de la santé de Bouteflika pour annoncer non pas sa candidature mais le don de sa personne à l'Algérie, comme c'est évidemment le cas des autres anciens chefs de gouvernement recyclés dans l'opposition - à vrai dire dans l'opposition de circonstance -, en particulier Mouloud Hamrouche, qui ne désespère pas de voir l'armée se résoudre à «convaincre» (ce doux euphémisme est cependant de Mokrane Aït-Larbi, qui veut bien de la chose, mais pas du mot, qui l'indispose) Bouteflika à rendre le tablier pour le lui remettre.

Suite en page 3

«Il n'y a pas de solution miracle», selon la ministre de l'Education

Les nouvelles mesures de Benghebrit pour la rentrée

La première responsable du secteur compte opérer une rupture dans l'approche mais pas dans le contenu. Selon elle, «il faut arrêter dans le système éducatif de mener des actions urgentes». «La forte pression exercée dans le secteur mène souvent à la prise de décisions qui ne sont pas bonnes. On a besoin de temps pour prendre les bonnes décisions», a-t-elle indiqué.

Lire page 3



Ph > D. R.

Bientôt réorganisée par un décret présidentiel

Mettre de l'ordre dans la création d'associations religieuses

Page 5

9^e Festival national du théâtre professionnel

Le jury s'abstient d'attribuer le grand prix du festival

Page 13

Ce que prévoit le projet de loi de finances 2015

Dépenses publiques en hausse et cap sur l'investissement

■ La Loi de finances (LF) pour 2015, adoptée récemment par le Conseil des ministres reste dans la continuité des lois de finances précédentes. La croissance dépenses publiques est maintenue et cette loi est marquée par l'encouragement à l'investissement.

Par Ahcene Hadjam

Le projet de loi de finances pour 2015 (PLF) prévoit la mobilisation de 8 858,1 milliards de DA au titre des dépenses publiques, en hausse de 15,7% par rapport à la LF de 2014, induites notamment par la forte croissance des dépenses d'équipement (+32,1%). La hausse des dépenses de l'Etat au titre de l'exercice 2015 s'explique aussi par la croissance des dépenses de fonctionnement qui sont de +5,5%, selon ce projet de loi dont l'APS a obtenu une copie. Les dépenses d'équipement prévoient des autorisations de programme (AP) pour 4 079,7 milliards de DA, des crédits de paiement (CP) pour 3 885,8 milliards de DA et un programme neuf de 1 178 milliards de DA. Le document table sur des recettes budgétaires de l'ordre de 4 684,6 milliards de DA, soit un déficit budgétaire de 4 173,3 milliards de DA (22,1% du produit intérieur brut (PIB)). Pour les dépenses de fonctionnement publiques, elles sont estimées à 4 972,3 milliards de DA en 2015 contre 4 714,5 milliards de DA en 2014 (+5,5%), évoluant notamment sous l'effet des accroissements des dépenses de rémunérations du personnel des administrations centrales et déconcentrées qui augmentent de 6,45% par rapport à la LF 2014. Cette augmentation de 6,45% dans cette catégorie de dépenses intervient sous l'effet combiné de la prise en charge de nouveaux postes budgétaires et du produit de la formation ainsi que de l'impact des avancements dans les carrières, explique la même source évaluant à 2 104,4 milliards de DA les dépenses de rémunérations.

Croissance économique de 4,25% hors hydrocarbures

Du côté des recettes, la proposition du budget de l'Etat pour 2015 table sur des recettes en produits de la fiscalité pétrolière de l'ordre de 1 722,9 milliards de DA et des recettes non pétrolières de 2 961,7 milliards de DA. Evoluant sous l'effet de la progression de 3,68% du volume des exportations d'hydrocarbures, la fiscalité pétrolière à recouvrir en 2015 devrait s'établir à 4 357,1 milliards de DA, générant ainsi une plus-value à verser dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) de l'ordre de 2 634,2 milliards de DA à la fin de l'année prochaine. Avec un solde prévu de 4 429,3 milliards de DA à fin 2015 (contre 5 284,8 milliards de DA prévu à fin 2014), le FRR devra financer une part de



Siège du ministère des Finances

83,3% du déficit du Trésor public (3 489,7 milliards de DA). Sur un autre plan, les prévisions du budget public pour 2015 tablent sur un taux de croissance économique de 3,42% globalement et de 4,25% hors valeur ajoutée générée par les hydrocarbures.

L'inflation en baisse à 3%

Adopté par le gouvernement lors d'un Conseil des ministres le 26 août dernier et devant être présenté aux deux chambres du Parlement pour débat fin septembre, le PLF 2015 laisse inchangé le prix du baril de pétrole brut à 37 dollars. Il table sur une parité monétaire dinar-dollar de 79 DA pour un dollar durant 2015 contre 80 DA pour un dollar dans la LF de l'année en cours. Le taux de l'inflation moyen pour 2015 est estimé dans le PLF à 3% contre 3,5% en 2014 (taux de la LF et de clôture de l'année) et 4% dans la LF 2013 (3,25% en sphère réelle mais données provisoires). Selon le document, le taux d'inflation, reflétant l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été élaboré en tenant compte d'une part du comportement de l'IPC national observé en 2013 et d'autre part des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'évolution des prix à la consommation dans les pays émergents. Sur un autre plan, le PLF prévoit une augmentation des importations de marchandises de 4,54% en volume et de 6,2% en valeur (65,44 milliards de dollars). Le texte propose, par ailleurs, de consacrer le montant de 1 711,7 milliards de DA au titre des transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat en 2015, ce qui représente 9,1% du PIB et enregistrant une hausse de 6,4% par rapport à 2014. Une

part de 65,3% des ces transferts devra être destinée au soutien aux familles, à l'habitat et à la santé. Les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) absorberont 13,2% de l'ensemble des transferts.

De nouvelles mesures pour soutenir l'investissement productif

De nouvelles mesures incitatives à l'investissement notamment dans le secteur de l'industrie sont introduites dans le projet de la loi de finances (PLF) pour 2015 en vue de poursuivre la politique de l'Etat de soutien à l'investissement productif et de la diversification de l'économie nationale. Selon le PLF 2015, dont l'APS a obtenu une copie, l'Etat va octroyer encore d'avantages fiscaux aux investisseurs qui portent sur les activités relevant des filières industrielles. A ce titre, ces investissements bénéficieront d'une exonération en matière d'Impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS) ou d'Impôts sur le revenu global (IRG) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour une durée de cinq ans et d'une bonification à 3% des taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires. Il est prévu également, dans le même texte, une exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et de la rémunération domaniale, des actes administratifs établis par les services des domaines et portant concession des biens immobiliers bâtis et non bâtis octroyés dans le cadre de l'ordonnance n°08-04 du 1 septembre 2008. Le PLF 2015 propose d'exclure les investissements productifs du champ d'application des dispositions de ladite ordonnance, fixant les

conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, des parcelles de terrains destinés à la promotion immobilière commerciale qui obéissent au mode de concession convertible en cession à la réalisation effective du projet.

Le taux de l'IBS fixé à 23% pour toutes les sociétés, de nouvelles taxes instituées

Le taux de l'Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) sera désormais de 23%, un taux unique pour toutes les sociétés, productives et de services, selon la proposition du projet de la loi de finances (PLF) pour 2015 qui propose l'institution de nouvelles impositions, la suppression de certaines et la révision d'autres. Selon le PLF 2015 dont l'APS a obtenu une copie, l'IBS sera révisé en l'unifiant à 23% au lieu des 19% pour les sociétés exerçant dans la production de biens, bâtiments, travaux publics et tourisme et des 25% pour les sociétés exerçant dans les activités de commerce et de services. Dans le cadre des nouvelles impositions, le projet de loi de finances 2015 propose la soumission des biens usagés à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur la marge et ce, en vue d'encadrer le marché d'occasion. Il prévoit également la soumission des intrants destinés à l'aviculture au taux de 7% de TVA au lieu d'une exonération totale auparavant. Le PLF 2015 propose d'instituer en outre une nouvelle amende fiscale égale au quadruple (quatre fois autant) des droits éludés avec un seuil minimum de perception de 100 000 DA, sur la détention ou la vente d'ouvrages en métaux

précieux importés et ce, en dépit du dispositif légal prévu par les articles 359 et 378 du code des impôts indirects.

Réduction de 12 comptes spéciaux dans le projet de loi de finances 2015

Le nombre des Comptes d'affectation spéciale (CAS) du budget de l'Etat sera réduit de 12 comptes, selon le projet de la loi de finances (PLF) de 2015. Les propositions du PLF 2015, dont l'APS a obtenu une copie, portent sur l'assainissement de 12 CAS et ce, par le regroupement de 11 comptes en 5 (soit une réduction de 6 comptes), la clôture et la budgétisation de 5 autres et la clôture définitive d'un autre compte. Cette action a pour objectif de «retour à l'orthodoxie budgétaire sans pour autant porter préjudice à la réalisation des programmes de développement en cours». «La prolifération des CAS, le manque de transparence et de rigueur au plan de leur gestion n'ont cessé d'être relevés tant par les magistrats de la Cour des comptes que par les parlementaires des deux chambres à l'occasion de l'examen des différents projets de lois de règlement budgétaire», est-il indiqué dans ce document. Le ministère des Finances qui dit avoir pris en considération ces observations avait entamé en 2010 une opération d'assainissement des comptes spéciaux. Leur nombre a été ramené de 75 il y a quelques années à 68 actuellement. Un responsable du ministère avait indiqué à l'APS que le gouvernement visait à réduire encore ce nombre à 55 en 2015 avec l'objectif des les assainir définitivement en 2018.

A. H.

«Il n'y a pas de solution miracle», selon la ministre de l'Education

Les nouvelles mesures de Benghebrit pour la rentrée

■ La première responsable du secteur compte opérer une rupture dans l'approche mais pas dans le contenu. Selon elle, «Il faut arrêter dans le système éducatif de mener des actions urgentes». «La forte pression exercée dans le secteur mène souvent à la prise de décisions qui ne sont pas bonnes. On a besoin de temps pour prendre les bonnes décisions», a-t-elle indiqué.

Par Meriem Benchaouia

La nouvelle ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, semble animée d'une réelle volonté de redresser l'école algérienne que le défunt Mohamed Boudiaf qualifiait de «sinistrée». Elle promet de révolutionner le système scolaire, depuis sa nomination à la tête du secteur, elle ne cesse de le répéter. La première responsable du secteur compte opérer une rupture dans l'approche mais pas dans le contenu. Selon elle, «il faut arrêter dans le système éducatif de mener des actions urgentes». «La forte pression exercée dans le secteur mène souvent à la prise de décisions qui ne sont pas bonnes. On a besoin de temps pour prendre les bonnes décisions», a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse à Alger. Face à cette situation, la tutelle a dû recourir à une série de mesures pour l'année en cours, inscrites dans le cadre de la poursuite du processus de la réforme, à concrétiser au niveau interne et intersectoriel au cours du premier trimestre. Dès cette rentrée, des mesures seront applicables : suppression du seuil au baccalauréat, retour à la fiche de synthèse, réhabilitation des classes spéciales et le recours à la double vacation. Dès cette année, le travail continu sera pris en compte pour l'accès aux études universitaires. Les notes obtenues en deuxième et en troisième années secondaires seront désormais prises en compte pour le calcul de la moyenne du baccalauréat. Il ne s'agit nullement d'un retour



au rachat puisque le recours à la fiche de synthèse ne concernera que les lycéens ayant obtenu la moyenne supérieure à dix obligatoire pour l'accès à l'université. A propos de la surcharge des classes, la ministre avoue l'ampleur de ce problème qui touche les CEM et lycées. «Le problème de la surcharge des classes de terminales enregistré cette année est principalement dû à l'arrivée en terminale des deux générations touchées par la réforme», explique Nouria Benghebrit. Pour contrer le problème, le ministère a décidé de mettre en place «la double vacation totale ou partielle». «Il n'y a pas de solution miracle», a affir-

mé la ministre. «Ce n'est pas une solution définitive mais nous sommes obligés d'y recourir face au retard accusé dans la réception des infrastructures», a-t-elle dit. S'agissant de l'allègement du surpoids du cartable scolaire, la ministre a annoncé l'adoption du système du livre «unique» en 2015 pour les trois premières années du cycle primaire. Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a assuré son engagement à recourir au «dialogue» avec les syndicats relevant du secteur pour le règlement des problèmes «en suspens». Le ministère de l'Education s'engage à recourir à «un dialogue permanent et régulier» avec les syndicats relevant du secteur pour le règlement des problèmes en suspens, a déclaré M^{me} Benghebrit. Tout problème a une solution, cependant «le règlement des problèmes exige les moyens nécessaires et un agenda», a indiqué la ministre. «Le gouvernement a trouvé des solutions pour la majorité des revendications des syndicats», a-t-elle indiqué, ajoutant avoir demandé au directeur des ressources humaines auprès du ministère d'élaborer «un document définissant les revendications satisfaites et celles qui ne l'ont pas été». La ministre estime que l'introduction de certains amendements dans le statut des fonctionnaires du secteur, qui constitue «le noyau» des revendications des syndicats, pose un «un problème quelque peu complexe», vu qu'il ne concerne pas uniquement le secteur de l'éducation mais implique d'autres départements. «Les négociations entre le secteur de l'éducation et les partenaires sociaux» exigent «du temps, de la flexibilité et un dialogue entre toutes les parties», a-t-elle ajouté. Les syndicats du secteur de l'éducation avaient appelé, à la veille de la rentrée scolaire, le gouvernement à trancher les dossiers «en suspens» à travers des mesures «concrètes» pour le règlement des problèmes dont souffrent les fonctionnaires du secteur depuis des années. L'association nationale des parents d'élèves récemment accréditée a salué les efforts du ministère pour asseoir les bases du dialogue et de la concertation avec les différents syndicats. M.B.

Ghoul à propos du métro d'Alger

«La ligne Haï El Badr-El Harrach livrée au 1^{er} semestre 2015»

L'exploitation commerciale de l'extension Haï El Badr-El Harrach du métro d'Alger, longue de 4 km et dotée de quatre stations, aura lieu durant le premier semestre de 2015, a affirmé hier le ministre des Transports, Amar Ghoul, lors d'une visite au chantier. «Tous les travaux de génie civil sur l'extension Haï El Badr-El Harrach sont terminés. Nous sommes en phase d'achèvement de la pose des rails du métro et du début d'installation des différents équipements et du système intégral. Ces travaux seront achevés d'ici fin décembre 2014. Nous allons préparer ce tronçon pour qu'il soit exploité durant le premier semestre 2015», a indiqué M. Ghoul. «Les travaux de cette extension avancent conformément au planning d'exécution arrêté», s'est-il félicité. Le tronçon Haï El Badr-El Harrach, d'une longueur de 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach gare

et El Harrach cen-tre) équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite qui font défaut dans la première ligne (La Grande poste-Haï El Badr) inaugurée le 31 octobre 2011. Les travaux de réalisation de ce tronçon ont été entamés en 2012 pour un délai contractuel de 23 mois avec une enveloppe financière de 110 millions d'euros, et les opérations d'acquisition et d'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement ont été confiées au groupe franco-algérien Colas Rail-KOUGC. S'agissant par ailleurs de l'extension La Grande poste-La Casbah (1,7 km), le ministre des Transports a dit que les travaux de gros œuvres étaient «pratiquement terminés» (81%) et que son extension vers le jardin public Taleb- Abderrahmane serait livrée avant la fin 2014 dans sa partie génie civil. Les gros œuvres de ce tronçon de 1 900 m ont été réalisés sur 1 750

m, de la Place des Martyrs (Casbah) jusqu'au-delà du siège de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). «Les travaux de génie civil seront entamés dimanche prochain pour les 150 m restants pour arriver à la (future) station Taleb-Abderrahmane avant la fin de décembre 2014», a dit M. Ghoul. Il a appelé par ailleurs les responsables de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) d'engager «en urgence» les procédures liées au lancement des travaux de réalisation de la station Taleb-Abderrahmane, en contrebas du lycée Okba, et près du Bld Abderrahmane-Mira, près du front de mer de Bab El Oued. Concernant l'extension Haï El Badr-Ain Naâdja, le ministre a assuré que les travaux de gros œuvres, réalisés à hauteur de 82%, seraient achevés avant la fin de l'année, précisant que les procédures sont en cours pour le lancement de la phase d'équipement et d'installation du système

intégral sur cette ligne de 3,6 km. Quant à l'extension Ain Naâdja-Baraki (6 km) et El Harrach-Bab Ezzaour-Aéroport (9,4 km) confiée à Cosider, M. Ghoul a annoncé que «les travaux de réalisation seront entamés dans quelques jours». Il a également rappelé que la ligne Bab El Oued-Chéraga, en passant par Chevalley et El Achour, était toujours à l'étude. Alger et ses environs disposeront «à moyen terme» d'une ligne de métro de 50 à 60 km avec une capacité de transport de 5 millions de voyageurs par mois contre 1,5 million actuellement, a-t-il prédit. Sur un autre volet, Amar Ghoul a annoncé que les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis ATM, Jezza et Nedjma-Ooredoo) procéderaient dès la semaine prochaine aux travaux nécessaires pour permettre aux usagers d'utiliser leur téléphone sur toute la ligne en exploitation du métro d'Alger. Lamia B./APS

LA QUESTION DU JOUR

La plainte du putschiste

suite de la page Une

Aucun moment on n'a attendu Hamrouche, et Aït-Larbi, et Sofiane Djillali, déclarer qu'ils sont candidats à la prochaine présidentielle, ce qui serait la moindre des choses pour des gens qui ne croient pas que le président en fonction puisse tenir la longueur d'un mandat, qui du reste ne fait que commencer. S'ils s'agit tant, c'est parce qu'ils sont convaincus que Bouteflika n'en a pas pour très longtemps à Al-Mouradia. Qu'attendent-ils dans ces conditions pour jouer cartes sur table ? En un mot comme en mille : pour se déclarer ? Des personnes animées par la même ambition, devenir président, qui le savent, mais qui font semblant de vouloir une toute autre chose, sauver le pays d'une terrible crise politique, qu'ils sont d'ailleurs les seuls à voir, on se demande parfois comment ils peuvent se regarder en face sans éclater de rire. S'il est une chose qui ne peut pas profiter à tous, c'est bien celle qu'ils sont en train de demander : un putsch, indépendamment de la façon dont il est accompli, à la manière dure ou à la manière douce, qui tout de même semble avoir la préférence de quelques-uns. Si l'armée, devenue folle, destitue Bouteflika et intronise, disons par exemple Hamrouche, ce n'est pas pour que celui-ci se sente ensuite redevable de quelque façon à, par exemple, Mokrane Aït-Larbi, ou à Sofiane Djillali, sous prétexte qu'ils étaient tous présents au congrès de Mazafran, le plus important après celui de la Soummam s'il faut en croire certains articles de journaux. Cela dit, tout le monde n'appelle pas au coup d'Etat dans cette opposition autoproclamée. Ainsi en est-il de Ghzal, qui d'ailleurs n'était pas à Mazafran. De Benflis aussi, qui lui par contre y était, mais ne semble pas en faire un tournant historique. Un certain nombre de ceux qui étaient présents à cette rencontre croyaient peut-être sincèrement que le but était de créer un grand rassemblement à même de faire pièce à l'alliance présidentielle, dans tous les cas de figure, indépendamment de l'évolution de la santé du président. Seulement voilà, ce n'est pas d'eux qu'il est le plus souvent question, mais des putschistes, qui désormais tiennent à l'armée ce discours : prends tes responsabilités, agis comme tu as toujours fait, sache que tu n'es guère crédible dans le rôle de légiste que tu endosses pour le moment, toi qui en as tant fait, et fais-moi président. Fais-moi président, ainsi seulement tu sauves le pays et la capacité de faire d'autres putschs encore. M. H.

Risque de contamination des hadjis par Ebola

Le ministre des Affaires religieuses se veut rassurant

■ Si la saison du Hadj est appréhendée par les professionnels comme une éventuelle occasion de contamination par le virus Ebola, le premier responsable des Affaires religieuses n'y voit pas de risques et rassure qu'une délégation médicale a été renforcée par des spécialistes en épidémiologie.

Par Yasmine Ayadi

Le premier groupe de hadjis issus de trois wilayas du sud-est du pays a pris le départ, hier en début d'après-midi, à destination des Lieux saints de l'Islam, en Arabie saoudite, a-t-on constaté. Cette année, c'est surtout l'épidémie de la fièvre hémorragique Ebola qui dicte les risques et les appréhensions vu que les ressortissants de plusieurs pays africains accomplissent le cinquième pilier de l'Islam et que certains pays sont tou-

chés par l'épidémie. A se fier au ministre des Affaires religieuses, les risques sont minimes, dans ce sens, au regard de la mobilisation en termes de dispositif sanitaire. Dans sa déclaration faite hier dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a fait savoir que tous les moyens ont été mobilisés par l'Etat afin d'assurer la prise en charge des pèlerins algériens aux Lieux saints de l'Islam. Concernant le volet de la prise en charge sanitaire, le premier responsable des Affaires religieuses et des wakfs, répondant à la question des pèlerins exposés cette année à des maladies virales (coronavirus et Ebola), a assuré que la délégation sanitaire algérienne, composée de 105 médecins et assistants sanitaires, a été renforcée par des spécialistes en épidémiologie. Il a précisé que tous les pèlerins ont été soumis à un contrôle médical, en plus du contrôle qui se fait dans les aéroports de départ et d'arrivée, rappelant qu'une trentaine de hadjis n'ont pas satisfait aux contrôles médicaux. D'autres mesures sont par ailleurs prises par les autorités saoudiennes pour prévenir les risques de contamination. Selon des informations rapportées par la presse africaine, «les autorités saoudiennes ont décidé d'interdire le Hadj 2014 aux pèlerins en provenance des quatre pays ouest-africains touchés par cette maladie», d'autant qu'il s'agit de l'épidémie «la plus grave depuis l'apparition de cette fièvre hémorragique très contagieuse en 1976». Sur un autre registre, le ministre a annoncé qu'«en plus du transport, il y aura une prise en



Ph. J.D.R.

charge des pèlerins algériens sur place à Arafat et Minen, conformément à un contrat signé entre les autorités algériennes et un partenaire commercial saoudien car il s'agit pour nous de défendre l'honneur du pèlerin algérien en préservant ses intérêts et lui assurant une prise en charge à la hauteur». Le ministre a indiqué avoir instruit les membres de la mission de veiller à

ce que les pèlerins algériens bénéficient de «toutes les commodités», et ce, a-t-il précisé, dans le respect du contrat signé avec le partenaire saoudien. «En plus de l'aide octroyée par l'Etat pour la 4^e année consécutive, à savoir 24 000 DA pour chaque pèlerin, le prix du billet d'avion reste toujours soutenu et maintenu à 100 000 DA», a encore expliqué le

ministre. Par ailleurs et en réponse à une question sur «l'instrumentalisation de la religion» dans les Lieux saints de l'Islam, M. Aïssa a fait savoir qu'il a déjà interpellé les imams et muftis, qui encadrent les hadjis, dans le but de les immuniser contre les idées des sectes venant de différents pays et dont les concepts deviennent des notions de l'Islam. **Y.A.**

Inauguration de la crèche Djezzy

«L'enfant prodige»

DJEZZY, premier opérateur mobile d'Algérie, a toujours donné une énorme importance à son capital humain en offrant les conditions optimales d'épanouissement à ses collaborateurs. Ainsi et en sus des nombreuses mesures avantageuses prises par l'entreprise à l'égard de ses employés, ces derniers bénéficieront désormais des services d'un centre d'accueil pour la petite enfance.

En effet, ayant pris connaissance des contraintes auxquelles sont soumis au quotidien les employés, et surtout le personnel féminin, quant à la garde de leurs enfants, le top management de Djezzy, avec à sa tête le directeur général, Philip Tohme, et le président du Conseil d'Administration, Vincenzo Nesci, viennent d'inaugurer la crèche Djezzy «L'enfant prodige». Située à proximité du siège de Djezzy à Dar El Beïda, la crèche dispose d'une capacité d'accueil fort appréciable de près de 160 places.

Les deux premiers responsables de Djezzy ont, dans un bref discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la crèche, rappelé l'orientation stratégique de l'entreprise visant à assurer le bien-être social de ses collaborateurs et de leurs familles. L'ouverture de cette crèche est venue sceller un acquis de taille pour les employés de Djezzy dans la mesure où elle contribuera à faciliter leur vie quotidienne ainsi que celle de leur famille.

Deux autres crèches sont en cours de réalisation à Oran et à Constantine, et seront inaugurées prochainement. Ces mesures ont été accueillies avec beaucoup de satisfaction par le personnel de Djezzy, fier d'appartenir à une société leader et en même temps soucieuse de leur bien-être.

Communiqué

Service national

La loi fixant la durée légale à 12 mois au Journal officiel

La loi qui fixe la durée légale du service national à 12 mois a été publiée au Journal officiel N° 48 du 10 août 2014. Selon l'article 5 de la loi 14-06 relative au service national, la durée légale du service national est fixée à douze mois. La même loi stipule dans son article 7 que «tout citoyen ne justifiant pas de sa situation régulière vis-à-vis du service national ne peut être recruté dans le secteur public ou privé, ou exercer une profession ou une activité libérale». La loi précise dans son article 8 que «tout citoyen devant occuper une fonction ou un poste de responsabilité au sein des institutions de l'Etat et des organismes en dépendant, ou être investi d'une fonction élective, doit être dégagé des obligations du service national». Le citoyen en situation d'insoumission et le militaire du

service national sont, selon l'article 9 de la loi, «justiciables des Tribunaux militaires, conformément aux dispositions du code de justice militaire». Concernant les droits et obligations du militaire du service national, l'article 68 note que «dès la cessation définitive d'activité, la réintégration immédiate du citoyen à son poste de travail d'origine, ou à un

poste équivalent, même en sur-nombre, est de droit, et elle ne peut en aucun cas excéder les six mois». Dans le même cadre, la loi stipule que «le citoyen réintégré dans son poste de travail bénéficie de tous les droits qu'il avait acquis au moment de son incorporation au service national» et que «le temps du service national est compté pour sa

durée effective dans le calcul de l'ancienneté de service exigée pour l'avancement et la retraite conformément à la législation et la réglementation en vigueur». Le temps du service militaire est «considéré comme une période d'expérience professionnelle pour le recrutement», selon la même loi.

APS

Hôtels Cirta et Panoramic (Constantine)

Les personnels redéployés dans d'autres établissements

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a indiqué, hier à Constantine, qu'il a été proposé aux personnels des hôtels Cirta et Panoramic, en cours de réhabilitation, leur «redéploiement» dans d'autres structures du secteur du tourisme. Intervenant en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, en compagnie de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, M^{me} Zerhouni a précisé qu'une partie du personnel de ces deux hôtels «a été déjà affectée» à d'autres établissements hôteliers. Elle a ajouté que des instructions ont été données au directeur régional de l'Entreprise de gestion touristique de l'Est (EGT-Est, propriétaire des deux hôtels), de procéder, dans les jours à venir, «à l'exécution du redéploiement du reste du personnel». Elle a rappelé, dans ce contexte, que la législation du travail «protège et préserve» les droits des travailleurs.

Yacine B.

Bientôt réorganisée par un décret présidentiel

Mettre de l'ordre dans la création d'associations religieuses

Ph/D. R.



Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses

Par Tarek B.

La création d'associations à caractère religieux sera réorganisée à la faveur de la promulgation prochainement d'un décret présidentiel, a annoncé, hier à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. «Il s'agit d'un décret présidentiel qui va réorganiser la création d'associations à caractère religieux, ce qui permettra de prendre en charge l'activité religieuse dans et en dehors des mosquées, mais aussi dans les lieux de culte autres que musulmans», a indiqué M. Aissa qui s'exprimait dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale. Il a expliqué que l'activité religieuse va être «régulée et encadrée par les lois de la République, la rigueur de l'administration et la bienveillance des imams», précisant que l'objectif consiste à

«sécuriser et immuniser l'Algérie dans sa pratique religieuse» (contre les courants extrémistes). Dans ce sens, le ministre a assuré que l'Algérie est «immunisée de la contagion d'utiliser et d'instrumentaliser la religion à des fins politiques», citant à ce propos les effets de ce qui est appelé, a-t-il dit «le printemps arabe». A une question sur les courants islamistes et extrémistes étrangers qui tentent de s'infiltrer en Algérie à travers les campus universitaires, M. Aissa a indiqué qu'il y a une «étroite collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour contrecarrer ces sectes». «Ce sont des sectes greffées des déviations de pratiques des religions musulmane et autre que musulmane comme l'ahmadisme, le takfirisme, bahaïsme, chiisme», a-t-il dit, ajoutant qu'il y a aussi «l'infiltration chrétienne-sioniste qui

essaye de prendre place en Algérie». «Ce sont des courants qui ont profité des perturbations intervenues dans le monde arabo-musulman via ce qui est appelé le Printemps arabe pour conforter leur place en Algérie et tenter de déstabiliser le pays». «L'Algérie a pu, par le cautionnement des imams et des mosquées, défendre son référent religieux national», a-t-il ajouté, précisant que le rite malékite, pratiqué en Algérie, demeure un référent «ouvert et modéré» qui accepte l'ibadisme, le hanafisme et même le hanbalisme. «C'est un référent qui a immunisé l'Algérie et renforcé les rangs des Algériens», s'est-il félicité. Dans ce sillage, M. Aissa a fait savoir les imams ont été «interpellés pour que les mosquées soient des centres d'écoute pour les jeunes, lesquels sont exposés à l'enrôlement aux abords des mosquées», soulignant que «cet enrôlement vers des mouvances

■ A une question sur les courants islamistes et extrémistes étrangers qui tentent de s'infiltrer en Algérie à travers les campus universitaires, «ce sont des sectes greffées des déviations de pratiques des religions musulmane et autre que musulmane comme l'ahmadisme, le takfirisme, bahaïsme, chiisme», a dit le ministre.

armées et extrémistes internationales n'engagent pas beaucoup d'Algériens qui sont de plus en plus conscients, suite à ce qui a été vécu par le pays dans les années 1990». «Nous sommes très vigilants et nous défendons la sécurité intellectuelle via les mosquées. Nous conjuguons nos efforts avec les institutions de l'Etat, ce qui a fait de l'Algérie une île immunisée contre les tentations de destruction et de déstabilisation», a-t-il affirmé. Le ministre a en outre indiqué que les autorités algériennes détiennent et possèdent toutes les données sur «tous ceux qui ont choisi des doctrines extrémistes» comme le chiisme. Interrogé sur la pratique des autres cultes en Algérie, M. Aissa, qui est également président de la Commission nationale de la gestion des cultes autres que musulmans, a rappelé que le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait déjà insisté sur une Algérie «multiple et plurielle». Il a fait observer que «le chef de l'Etat s'est inscrit dans la démarche du FLN qui avait fait appel aux Algériens juifs pour qu'ils regagnent leur Algérie et ne cautionnent pas le colonisateur» durant la Révolution du

1^{er} novembre 1954. «C'est un comportement religieux, nationaliste et patriotique qui s'inscrit dans les lois de la République, la Constitution stipulant que l'Islam est la religion de l'Etat qui garantit la liberté de conscience», a-t-il ajouté. S'agissant par ailleurs, des lieux de culte qui font office de bibliothèques municipales ou autres, il a indiqué qu'il ne s'agit pas d'un détournement et que cet usage bénéficie du «consentement de l'Archevêché d'Alger». Interrogé sur les lieux de culte d'obédience judaïque qui sont fermés en Algérie, le ministre a précisé qu'«aucune demande d'ouverture n'a été engagée». «Si la demande nous est formulée dans ce sens, nous la soumettrons en fonction des lois de la République et conformément au décret 02-06 qui exige que la présence d'une entité autre que musulmane soit claire, déclarée et enregistrée et que la demande soit rationnelle», a-t-il expliqué. «Le nombre de cette entité (juive) en Algérie est très minime et l'ouverture d'une synagogue relève de l'obsole, selon ce que j'ai compris via des correspondances émanant d'autorités religieuses internationales», a-t-il dit.

T. B./APS

Service 4G

Algérie Télécom étend son offre en mode fixe aux clients résidentiels

Le réseau Internet très haut débit 4G en mode fixe (LTE) d'Algérie Télécom (AT) est désormais accessible aux clients résidentiels, précise AT dans un communiqué diffusé hier par voie de presse. Lancé le 29 avril dernier lors d'une conférence de presse animée par le directeur général d'AT, le service 4G LTE sans fil est désormais accessible aux clients résidentiels, après avoir concerné les entreprises puis les cybercafés. Le service 4G LTE permet d'avoir un accès à l'Internet haut débit au prix de 3 500 DA comprenant un modem et une carte SIM 4G LTE ainsi qu'un volume de téléchargement de 5 Giga octets pour une durée de validité d'un mois, précise AT. Après épuisement de ce volume, le débit sera restreint à 512 KPPS en illimité jusqu'à expiration de la période de validité

de l'offre d'accès ou de la recharge, ajoute-t-on. Toutefois, recharger le compte peut se faire par l'acquisition de cartes prépayées au niveau des cybercafés ou encore à partir de l'espace de rechargement en ligne destiné à cet effet. Les cartes de recharge disponibles varient de 1 à 10 Go à un prix allant de 1 000 à 6 500 DA par mois, souligne encore AT qui précise que pour la première phase de déploiement du réseau 4 G LTE, les demandes seront satisfaites selon la couverture et la disponibilité des accès. Algérie Télécom avait lancé fin avril le premier réseau 4G en mode fixe en Afrique du Nord, ouvert dans un premier temps aux entreprises puis aux cybercafés en août dernier avant de l'étendre aux particuliers aujourd'hui. Pour AT, la mise en place de la nouvelle

technologie LTE s'inscrit dans sa dynamique d'investissement visant à «moderniser et développer un réseau national de très haut débit dense, performant et de haute qualité». Ainsi, son P-DG, Azouaou Mehmel, a déclaré en mai que l'entreprise «poursuit ses efforts de développement dans les réseaux de très haut débit sur tout le territoire national». L'entreprise a décidé d'investir 70 milliards de DA en fonds propres dans le cadre d'un plan d'investissements élaboré pour 2014, a-t-il indiqué. «Un plan d'investissement en fonds propres d'un montant de 70 milliards de DA a été arrêté pour 2014, destiné à l'assainissement, l'expansion et la mise à niveau de l'ensemble de l'infrastructure d'Algérie Télécom», a-t-il précisé sur les ondes de la Radio algérienne. **Ahmed C.**

Bovins concernés par la fièvre aphteuse Plus de 6 200 têtes vaccinées dans la wilaya d'Alger

QUELQUE 6 200 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse depuis l'apparition de la maladie en juin dernier, a indiqué hier Youssefi Abdelhalim, inspecteur vétérinaire auprès de la wilaya d'Alger. Cette campagne de vaccination des bovins qui a touché 6 221 têtes se poursuit, a précisé le même responsable, rappelant qu'aucun cas de zoonose n'a été enregistré au niveau du cheptel ovin. Il a souligné que l'opération de vaccination entamée en mars dernier et qui a concerné 11 000 têtes bovines s'est achevée, alors que la campagne en cours se poursuit pour le reste du cheptel des éleveurs qui ont refusé de vacciner leurs bovins. Après l'apparition de la maladie, ces éleveurs ont sollicité les services concernés pour se procurer le vaccin ce qui permettra, a-t-il dit, de connaître le nombre de têtes qui n'ont pas été touchées par la première opération. Le même responsable a rassuré que le taux de prévalence de la fièvre aphteuse restait stable actuellement, où seulement 27 nouveaux cas ont été enregistrés depuis le 27 août dernier, alors que 18 foyers de l'épizootie avaient été découverts lors de la dernière semaine du même mois dans 12 communes de la capitale. Il a rappelé par ailleurs que 164 vaches porteuses du virus étaient recensées dans la wilaya d'Alger alors que l'opération d'abattage sanitaire a touché 334 têtes. Il a ajouté, dans le même contexte, que 28 dossiers concernant l'indemnisation des éleveurs touchés ont été examinés et soumis à la direction des services agricoles de wilaya. Concernant les points de vente des ovins en prévision de l'Aid el-Adha, M. Youssefi a indiqué que les services vétérinaires avaient informé toutes les communes sur les lieux de vente en attendant une décision du wali. Il a estimé que le seul marché de bétail d'El-Harrach (Alger), fermé après l'apparition de la fièvre aphteuse, est un point de vente anarchique et sa réouverture implique la responsabilité de la commune. **Quali H.**

Complexe de fertilisants d'Oran

Sonatrach révisé l'accord avec le groupe omanais Bahwan

■ Sonatrach n'a pas précisé les modifications apportées à cet accord conclu en 2008 mais a souligné qu'elles visent à «rééquilibrer les intérêts économiques et opérationnels des deux parties».

Par Ilham N.

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach a annoncé lundi dans un communiqué avoir signé avec le groupe omanais Suhail Bahwan un avenant à l'accord d'association régissant leur société conjointe Al-Djazaïria al-Omania Lil Asmida (AOA). «Sonatrach et le groupe omanais Suhail Bahwan ont procédé le lundi 8 septembre 2014 à Alger, à la signature d'un avenant à

l'Accord d'association régissant la Société conjointe Al-Djazaïria al-Omania Lil Asmida (AOA)», a précisé le groupe pétrolier. «Cet avenant à l'accord d'association porte sur la révision de certaines dispositions» relatives à ce partenariat, a ajouté la même source. Sonatrach n'a pas précisé toutefois les modifications apportées à cet accord conclu en 2008 mais a souligné qu'elles visent à «rééquilibrer les intérêts économiques et opérationnels des deux parties». Les deux groupes «se sont félicités de cet accord qui donnera un nouvel élan à leur partenariat dans le domaine des fertilisants», selon le communiqué. Le complexe industriel d'AOA, détenu à 51% par Suhail Bahwan et à 49% par Sonatrach devrait produire 4 055



PH/D. R.

tonnes d'ammoniac et 7 005 tonnes d'urée granulée par jour. «Il permettra à terme la satisfaction de la demande du secteur agricole national en engrais à des prix compétitifs», a estimé Sonatrach dans son communiqué. En avril, Sonatrach est parvenu après d'intenses négociations à amender l'accord d'association la liant à l'espagnol Villar Mir dans les complexes de fertilisants à Annaba et à Oran. Sonatrach avait revendiqué un prix international pour le gaz utilisé dans ces deux usines, en affirmant que le prix de cette énergie fixé dans l'accord de 2005 avec le groupe espagnol n'était pas prévu pour les volumes d'exportation de fertilisant réalisés par Ferial, la société mixte qui gère ces complexes. I. N./APS

Agroalimentaire La technologie du rayonnement en débat

L'APPLICATION de la technologie du rayonnement dans l'élaboration de matériaux d'emballage pour les produits alimentaires a été au centre d'une rencontre scientifique internationale ouverte lundi à l'université de Béjaïa. Thème d'une thèse de recherche du «Laboratoire des polymères» de l'université éponyme, initiée et financée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la rencontre se propose de faire le point sur les nouvelles technologies, utilisées dans le domaine de l'emballage dont la plus en vue reste l'inspection par rayon x, qui détecte et détruit à grande échelle les organismes pathogènes pouvant se trouver dans les aliments. «Le procédé diffère de la stérilisation, mais détruit efficacement une variété de bactéries», a expliqué le professeur Bezzi de l'université de Béjaïa, relevant toutefois que le recours à la radioactivité n'est pas sans susciter une controverse. «La vertu de ces technologies est qu'elle offre une foule d'avantages, notamment en termes de réduction des risques de contamination et de conservation intacte des aliments. Le revers reste cependant la maîtrise de l'application qui, par ailleurs, à montrer ses limites à détruire certaines souches», a-t-il expliqué. D'éminents chercheurs, issus des pays les plus avancés en la matière, notamment du Canada, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de France, de la Hollande, du Brésil, de la Turquie, du Bangladesh, d'Egypte, des Philippines prennent part à cette rencontre, la seconde du genre après celles organisées à Genève (Suisse) en 2013. M.L.

Fiscalité

La DGI lance son nouveau site web

La Direction générale des Impôts vient de lancer son nouveau site web: www.mfdgi.gov.dz, une «plateforme interactive» permettant un accès «simple et rapide» à l'information fiscale, indique la DGI dans un communiqué. Le lancement du nouveau site web «entre dans le cadre de la poursuite des actions d'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et les contribuables», souligne la même source. Doté d'un nouveau design et d'une interface dynamique entièrement repensée, ce nouveau portail offre au public (particuliers et professionnels) une plateforme interacti-

ve souple et moderne permettant un accès simple et rapide à l'information fiscale. La mise en ligne de la version arabe constitue, selon la DGI, «une des innovations en termes de contenu, et ce, en vue de répondre aux différents besoins exprimés par les utilisateurs du site, quelle que soit leur catégorie». D'autres services en ligne ont été intégrés notamment la géolocalisation des services de la DGI via Google Map avec deux options, une vue satellitaire et/ou un plan cartographique, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Google+), le forum de discussion ainsi que l'enquête

d'opinion et le sondage. Ce relooking a pour finalité de mettre à la disposition des utilisateurs de ce site une panoplie de services accessibles via un espace numérique répondant aux normes internationales, «car ce site constitue un facteur promotionnel de son image de marque», estime la DGI. La Direction générale des Impôts promet qu'elle «demeurera toujours à l'écoute des utilisateurs de son site en leur proposant les actualités fiscales et en prenant en charge leurs doléances, remarques et autres propositions». Slim Y.

Rencontre internationale à Mostaganem

L'encouragement de l'exportation de pomme de terre à l'étude

Mostaganem a abrité mardi une rencontre internationale sur l'encouragement de l'exportation de pomme de terre, a-t-on appris lundi du directeur de la Chambre de commerce et d'industrie «Dahra». Organisée par cette Chambre en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA) dans le cadre de la semaine agricole de la wilaya de Mostaganem (8 au 11 septembre), cette rencontre a vu la participation d'experts d'Algérie, de la France, de la Pologne et de la Slovaquie, aux côtés d'agriculteurs de différentes wilaya du pays, a indiqué Réda Allal. Les participants aborderont, lors de cette rencontre - prévue à l'université «Ibn Badis» de Mostaganem - les dispositifs et mécanismes de soutien à l'exportation de ce produit agricole, à travers une série de communications traitant, entre autres, de la situa-

tion de la production de pomme de terre en Algérie, de la législation algérienne dans le domaine d'exportation et des normes de stockage.

Utilisation rationnelle des engrais et des insecticides. Les participants à une journée d'étude sur les engrais, tenue lundi à Mostaganem, ont insisté sur l'utilisation rationnelle de ces produits et des insecticides dans la filière pomme de terre, «pour avoir un bon rendement de qualité». Le professeur Mustapha Haddad de l'université de Mostaganem a indiqué, dans ce sens, que l'utilisation abusive des engrais et de l'azote favorise les maladies parasitaires comme le «Mildiou», retarde la campagne de récolte et réduit le volume du produit. Pour sa part, le directeur de la station régionale de protection végétale de Mostaganem, Belkhalifa

Abdelhamid, a insisté, dans une déclaration à l'APS, sur l'importance du suivi du parcours technique de la filière pomme de terre pour un traitement des maladies parasitaires dès leur apparition, conseillant une analyse du sol avant de procéder au semis et un choix des variétés de pomme de terre adaptées à la région. Cette rencontre a été initiée par la Chambre de commerce et d'industrie «Dahra» en collaboration avec la Direction des services agricoles et la Chambre agricole de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre d'une semaine agricole, qui s'étale du 8 au 11 septembre avec la participation de spécialistes et producteurs de plusieurs wilayas du pays dont El Oued, Mascara, Aïn Defla, Chlef, Tiaret et Bouira. Salem K.

Sur les deux rives de l'Atlantique

Stabilité relative des prix du pétrole

Les prix du pétrole ouvraient sur une relative stabilité mardi en cours d'échanges européens, le WTI rebondissant légèrement tandis que le Brent butait sur la faiblesse de la demande et l'abondance de l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 99,95 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 25 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges élec-

troniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 52 cents, à 93,18 dollars. «Le Brent continue sa trajectoire descendante empruntée depuis mi-juin malgré les tensions géopolitiques - après tout, ces risques ont jusqu'ici eu peu d'impact sur l'offre» de pétrole, indiquaient les experts. La référence européenne du brut est passée lundi sous la

barre psychologique des 100 dollars le baril pour la première fois depuis le 24 juin 2013, tombant même en séance jusqu'à un plus bas depuis le 1^{er} mai 2013 (à 99,36 dollars). Les chiffres du commerce extérieur chinois publiés lundi, montrant une baisse des importations, avaient inquiété les investisseurs quant à l'appétit de la Chine, deuxième consommateur mondial de brut. APS

Alphabétisation

700 millions d'adultes dans le monde ne savent ni lire ni écrire

■ Plus de 700 millions d'adultes dans le monde ne savent encore ni lire, ni écrire, ni compter, dont deux tiers d'entre eux sont des femmes, a révélé la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation.

Par Samah B./APS

«**A**ujourd'hui, 781 millions d'adultes dans le monde ne savent ni lire, ni écrire, ni compter, dont deux tiers d'entre eux sont des femmes et plus de 250 millions d'enfants sont incapables de déchiffrer une seule phrase, bien que la moitié d'entre eux ait passé 4 ans à l'école», a écrit Bokova dans son message. Elle a cependant révélé que l'alphabétisation a sauvé plus de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans entre 1990 et 2009, grâce «aux progrès de l'éducation des femmes en âge de procréer».

Selon la directrice générale de l'Unesco, l'alphabétisation facilite l'accès à la connaissance et enclenche un processus d'autonomisation et de confiance en soi qui profite à tout le monde. Elle a indiqué que l'Unesco aspire à un monde où chacun est capable de participer au destin des sociétés, d'accéder au savoir et de l'enrichir à son tour. «Pour réussir, nous devons aussi

modifier l'approche traditionnelle des programmes d'alphabétisation et y englober, au-delà de la lecture et de l'écriture au sens strict, des compétences plus larges sur la consommation et les modes de vie durables, la protection de la biodiversité, la réduction des risques de catastrophe», a-t-elle écrit. Pour ce faire, elle a précisé que cet engagement sera au centre de la prochaine conférence d'Aichi-Nagoya organisée au mois de novembre au Japon, consacrée à l'éducation au service du développement durable. Ce sera également l'objet du Forum mondial pour l'éducation, a-t-elle révélé, organisé l'année prochaine à Incheon, en République de Corée, afin de mener le débat mondial vers l'adoption des nouveaux objectifs de développement durable, à



l'Assemblée générale des Nations unies en 2015.

Elle a en outre précisé que cette Journée internationale, célébrée cette année sous le thème «Alphabétisation et déve-

loppement durable», est une occasion de rappeler cette simple vérité : «L'alphabétisation change la vie et même davantage, elle en sauve». «L'alphabétisation permet de

réduire la pauvreté, de trouver un emploi, d'obtenir un meilleur salaire. Elle est l'un des moyens les plus efficaces d'améliorer la santé des mères et des enfants, de comprendre les prescriptions des médecins ou d'accéder aux soins», a ajouté M^{me} Bokova.

S. B./APS

Lutte contre l'analphabétisme en Algérie

«L'éradication possible avec l'implication de tous»

L'éradication totale de l'analphabétisme en Algérie est possible d'ici à 2016, à la seule condition que toutes les parties concernées se mobilisent, particulièrement la société civile, a déclaré, lundi à Alger, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit. «Je pense que l'objectif de l'éradication de l'analphabétisme en 2016, estimé actuellement à 15,15%, peut être réalisé à condition qu'il y ait une mobilisation de tout le monde, particulièrement la société. Il faudra également plus de moyens et d'efforts», a déclaré à la presse M^{me} Benghebrit.

La ministre qui a pris part aux festivités de la célébration par l'Algérie de la Journée internationale d'alphabétisation au Lycée national des mathématiques de Kouba (Alger), a relevé l'existen-

ce de 600 associations locales et 7 associations nationales travaillant en collaboration avec l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). M^{me} Benghebrit a qualifié, en outre, la célébration de cette Journée internationale, proclamée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en 1965, d'«extrêmement émouvante». «J'ai eu à constater à quel point les personnes qui se sont investies dans cette lutte et les personnes qui ont en bénéficié étaient en symbiose», a-t-elle déclaré.

Elle a précisé que l'exposition organisée pour l'occasion n'est qu'un témoin des efforts déployés par l'Algérie pour diminuer le taux d'analphabétisme.

«Nous pouvons en être fiers», a-t-elle dit. Pour sa part, M. Belabed n'a pas manqué de lancer un appel à la société civile pour aider son office à convaincre les analphabètes à rejoindre les bancs de l'école. «C'est à la société civile de nous aider à faire venir les analphabètes pour se faire libérer de ce fléau social qui fait beaucoup de mal à l'économie nationale notamment», a-t-il conclu.

A noter que la Journée internationale d'alphabétisation a été marquée par l'écoute de quelques versets coraniques récités par une alphabétisée de 70 ans, d'un monologue et du décernement de prix au profit de 8 apprenants alphabétisés au titre de l'année 2013/2014, dont 2 non-voyants.

Fahem L.

Violence dans les stades

«Les sanctions seront plus sévères»...

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué lundi que les sanctions seront plus lourdes à l'encontre des «fauteurs de troubles» dans les stades pour endiguer le fléau de la violence dans les enceintes sportives. «Nous nous sommes réunis aujourd'hui avec les présidents des clubs de Ligue 1 algérienne. Une autre réunion aura lieu demain avec ceux de la Ligue 2. Nous nous sommes tous engagés à combattre de la meilleure manière possible le fléau de la violence dans les stades», a déclaré Raouraoua, en marge de la signature du contrat de partenariat FAF-Mobilis à Alger. «Le code disciplinaire sera appliqué rigoureusement. Mieux, les sanctions seront aggravées. Il est temps de mettre un terme à ce fléau qui continue de porter préjudice au football algérien».

Les activités footballistiques ont été gelées en Algérie depuis quelques semaines, après le décès

de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, touché par un projectile lancé des tribunes du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, lors de la rencontre JS Kabylie-USM Alger (1-2), pour le compte de la deuxième journée du championnat de la Ligue 1. Depuis, des réunions à tous les niveaux sont organisées pour faire face à ce phénomène, dont celle tenue lundi entre le président de la FAF et les présidents des clubs de Ligue 1, en attendant une autre réunion similaire avec les présidents des formations de Ligue 2. Raouraoua a informé, en outre, qu'une réunion regroupant les directeurs de la jeunesse et des sports des 48 wilaya avec les responsables du ministère des Sports et autres secteurs concernés par la lutte contre la violence aura lieu en vue de la mise en place d'une nouvelle stratégie visant à combattre le fléau.

Fahima N.

Thème d'une conférence arabe aujourd'hui à Alger

Le rôle des femmes dans la stabilité sociale en débat

UNE conférence arabe sur «Le rôle des femmes et des mères dans la préservation de la cohésion familiale et la stabilité sociale» se tiendra aujourd'hui à Alger, a-t-on appris lundi auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Prendront part à cette conférence de deux jours, des experts des pays arabes et d'organisations internationales dans le domaine des affaires sociales, ainsi que les membres du Conseil national de la famille et de la femme, a-t-on précisé de même source.

Plusieurs axes ayant trait, notamment, à la promotion de la femme, l'impact des technologies nouvelles sur la famille arabe et la protection de la sécurité de la famille en temps de guerre seront abordés durant cette rencontre. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Mounia Meslem, procédera à l'ouverture des travaux de cette conférence, organisée en collaboration avec le secrétariat général de la Ligue arabe.

F. T.

Ooredoo rapproche les pèlerins de leurs familles

Recevez des appels en Arabie saoudite à seulement 20 DA la minute

OOREDOO rapproche les pèlerins de leurs familles et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie saoudite durant leur Hadj à des tarifs avantageux. En effet, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux Lieux saints de l'Islam durant la période du Hadj, soit du 8 septembre au 20 octobre 2014.

Durant toute la période du Hadj, les clients de Ooredoo en pèlerinage pourront recevoir des appels à 20 DA TTC/minute seulement. Cette baisse des tarifs en Roaming est valable pour tous les clients Ooredoo qui peuvent bénéficier de cette tarification avantageuse, en toute simplicité, sur tous les réseaux mobiles en Arabie saoudite. Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs familles et proches durant leur Hadj et partageront ainsi avec eux les moments de piété et de profonde ferveur de ce grand voyage. En accompagnant les Algériens durant le Hadj, Ooredoo confirme une fois de plus sa dimension citoyenne toujours proche de la société algérienne.

Communiqué

600 millions de centimes dégagés pour Souk El Had (Boumerdès)

Les établissements scolaires enfin dotés de chauffage

■ Selon le P/APC, les travaux débiteront dans les jours qui viennent, soit dès la semaine prochaine, avec un délai maximum de réalisation n'excédant pas 35 jours.

Par Ahmed Kichni

Une enveloppe financière de 600 millions de centimes a été dégagée par la municipalité de Souk El Had pour les travaux de raccordement au gaz naturel de certains établissements scolaires, a indiqué le président de l'Assemblée populaire, Goumette Boualem. Les structures concernées par

ce projet d'installation de chauffages au gaz naturel sont les écoles primaires chahid Rouis, chahid Fernane et chahid Chabi. Selon le P/APC, les travaux débiteront dans les jours qui viennent, soit dès la semaine prochaine, avec un délai maximum de réalisation n'excédant pas 35 jours, s'est-il engagé. Les parents d'élèves ont chaleureusement accueilli ce projet. Pour



Obligés de porter des bonnets en classe.

ces derniers, la rentrée scolaire 2014-2015 a été bénéfique pour les enfants qui souffraient par le passé du froid, sachant que le

Ph. DR chef-lieu communal et les villages de Souk El Had se situent entre les montagnes de l'Atlas Tellien. Le même responsable n'a pas manqué de signaler que pour une meilleure rentrée scolaire la municipalité a pris d'autres initiatives en mettant tous les moyens nécessaires aux services des enfants scolarisés. Outre les travaux d'aménagement des établissements scolaires, les travaux d'éclairage, les mobiliers scolaires, il citera le transport, les cantines scolaires et les aides attribuées aux enfants démunis dont les parents sont dans le besoin.

A. K.

Pour soulager l'autoroute Est-Ouest

Nouvelle rocade entre Khémis Miliana et Bordj Bou-Arréridj

La réalisation de la 4^e rocade autoroutière reliant Khémis Miliana à Bordj Bou-Arréridj améliorera le trafic routier et permettra de soulager l'autoroute Est-Ouest, a affirmé, lundi à Aïn Defla, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Cette rocade, rentrant dans le cadre des projets structurants du schéma national d'aménagement du territoire, permettra, une fois achevée, aux automobilistes de l'emprunter pour gagner «sans difficulté» l'Est du pays, a indiqué M. Kadi, qui animait un point de presse à la fin de sa visite dans la wilaya.

Notant que ce projet s'inscrit dans la continuité des rocades réalisées au niveau de la capitale, le ministre a signalé que cette infrastructure soulagera, par la même occasion, la région de Médéa traversée par la RN 1.

L'amélioration des conditions de transport, l'épanouissement économique et social des wilayas traversées par le projet et l'augmentation du gain de temps pour les usagers, constituent notamment les autres impacts positifs de ce projet, a ajouté le ministre.

Evoquant la qualité des projets et les délais de leur livraison, M. Kadi a signalé que ces aspects ont de tout temps constitué son «cheval de bataille», relevant que certains paramètres (creusement pour l'installation de la fibre optique, branchement du gaz) peuvent influencer sur la qualité de l'ouvrage réceptionné.

«Il faut absolument que des dispositions soient prises pour éviter des désagréments aux citoyens, notamment les usagers de la route», a souligné le

ministre, qui rappelle que l'entretien des routes devient nécessaire à partir de la 5^e année de leur mise en service afin d'éviter d'éventuelles «complications».

Au sujet des points noirs recensés sur le territoire de la wilaya, le ministre s'en est félicité vu que ceux-ci n'ont plus droit de cité», relevant, dans ce cadre, le travail effectué par la direction locale des travaux publics (DTP).

«Un seul point noir persiste et qui est à l'origine d'accidents mortels», a toutefois signalé M. Kadi, citant le point noir relatif à l'itinéraire AïnDefla-Rouina.

Auparavant, le ministre avait, au niveau de la commune de Djendel, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du lot n°1 de la 4^e rocade reliant Khémis Miliana à Berrouaghia (Médéa) sur une distance de 67 km.

Rappelant que la 4^e rocade est conçue comme une autoroute à double chaussée de 3 voies chacune, le ministre a mis l'accent sur le fait que la réalisation de ce lot est «importante» dans la mesure où elle permettra au flux de véhicules, en provenance ou à destination du Sud, d'accéder directement aux wilayas nord-est et nord-ouest.

Au niveau de la commune de Bourached, M. Kadi s'est rendu à la base de vie, s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des équipements servant à l'exploitation de l'autoroute Est-Ouest.

A El Attaf, le ministre a procédé à la mise en service de l'ouvrage de dédoublement d'un pont au niveau de la RN 65 traversant l'oued Chlef.

Au niveau du chef-lieu de wilaya, il a procédé à la mise en

service de la route reliant Aïn Defla à Mékhatria (CW 43 et CW3) sur une distance de 5 km.

Said F.

Fièvre aphteuse à Relizane Indemnisation prochaine des éleveurs

L'INDEMNISATION des éleveurs de la wilaya de Relizane, dont le cheptel bovin a été affecté par la fièvre aphteuse, sera entamée dans les prochains jours, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA). M. Abdelkader Kettou a indiqué à l'APS que la commission chargée de l'étude des dossiers a achevé son travail et des titres de paiement ont été remis aux éleveurs concernés. L'opération d'indemnisation concerne 71 têtes de bovins affectées par cette maladie, qui s'est déclarée le 11 août dernier dans un seul foyer à Djebabra dans la daïra de Zemmoura, a-t-on ajouté. D'autre part, l'opération de vaccination, qui a touché plus de 23 000 têtes de bovins, se poursuit dans la wilaya, selon l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Ali Abdelaziz. La wilaya de Relizane recense plus de 50 000 têtes bovines appartenant à plus de 2 000 éleveurs, selon le DSA. O. N.

Constantine

4 500 logements sociaux réceptionnés fin septembre

Un quota de 4 500 logements publics locatifs (LPL) réalisé à la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine) sera réceptionné «à la fin du mois de septembre en cours», a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce programme d'habitat en est aux dernières retouches liées à la viabilisation et aux raccordements aux divers réseaux, a indiqué la même source, soulignant que la réception de ce programme d'habitat devra «relancer» les opérations d'attribution de logements dans la wilaya de Constantine où vivent 70% de la population de la wilaya et

où 50 000 demandes de logement social ont été enregistrés au premier trimestre 2014.

Au début de l'année 2014, la daïra de Constantine avait procédé à la remise de 10 000 décisions de pré-affectation de logements sociaux au bénéfice de citoyens ayant formulé des demandes entre 1990 et 2004, a-t-on noté.

S'agissant du programme d'habitat social octroyé dans le cadre du quinquennal 2010-2014, la même source a souligné que 18 000 LPL ont été lancés en travaux, en plus de 13 000 unités relevant d'un programme complémentaire totalisant 20 000 loge-

ments, inscrit à l'indicatif de la wilaya de Constantine.

Les services de la wilaya ont précisé que les 13 000 LPL ont été confiés, au début de l'année en cours, en étude et réalisation, à deux entreprises étrangères pour un délai de réalisation de 24 mois. Les facilitations des procédures administratives d'usage ont été soulignées par la même source. Les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, ainsi que la commune d'Aïn Abid accueilleront l'essentiel de ce programme d'habitat, a-t-on indiqué à la wilaya.

Ali O.

Ain Salah

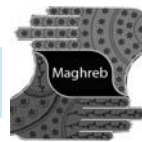
Des projets pour améliorer le cadre de vie des citoyens

Plusieurs projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen sont en cours de réalisation dans la daïra d'Ain Salah, wilaya de Tamanrasset. Parmi ces projets inspectés par les autorités de la wilaya de Tamanrasset figure un chantier de réalisation de 856 logements, pour un montant global de plus de 2,1 milliards DA, selon les explications des responsables du secteur de l'habitat. Un avancement de 42% a été enregistré dans les travaux de réalisation du projet qui permettra de satisfaire la demande croissante sur les logements dans cette région, ont-ils précisé.

Le secteur de l'Education dans la daïra d'Ain Salah sera également renforcé prochainement par un groupe scolaire en cours de réalisation dans le nouveau quartier, pour un coût de 45 millions DA, selon les données fournies à la délégation. Ce projet, réalisé à 80%, dispose notamment de six classes et un logement de fonction, a-t-on fait savoir. Les structures relevant du même secteur ont été renforcées, au titre de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015), par l'ouverture d'un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) composé de 13 classes dans la loca-

lité de «Fogarat Larab». A cette occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya, Mahmoud Djamaa, a mis en relief le rôle de cette nouvelle structure éducative notamment dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de cette localité. Il a procédé également, au cours de sa récente visite de terrain à Ain Salah, à l'inauguration d'une nouvelle maison de jeunes (50 lits), réalisée pour un coût de 52 millions DA. Dans l'objectif de consolider les structures sportives et juvéniles, la commune de Fogaret El-Zaouia a bénéficié de son côté d'une opération por-

tant sur la réalisation d'une piscine de proximité, pour une enveloppe avoisinant les 100 millions DA. Un montant de 519 millions DA a été dégagé à l'opération de réalisation d'un dédoublement de la route reliant la ville de Ain Salah et la localité de El-Sahla. Les travaux sont également en cours pour la construction d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 400 tonnes au niveau de la localité de El-Sahla El-Gharbia. Avec un investissement de plus de 697 millions DA, ce projet vise à assurer la collecte des excédents de produits agricoles. R. R.



Les ministres arabes des Affaires étrangères au sujet de la Libye

Le Conseil adopte l'approche des pays voisins

■ Le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères a adopté l'approche des Etats voisins à propos de la crise libyenne, soulignant la nécessité d'encourager tous les Libyens pour lancer un dialogue national inclusif afin de trouver un règlement politique consensuel qui préserve la sécurité, la stabilité, l'unité et la souveraineté de la Libye, une initiative prise par l'Algérie en marge de la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés en mai 2014.

Par Salim.F

«Le Conseil des ministres a adopté au terme des travaux la proposition algérienne relative au développement des statuts du personnel du secrétariat général de la Ligue arabe, outre la contribution aux efforts visant une réforme institutionnelle profonde et globale du système de l'action arabe commune», indique une source diplomatique à la Ligue arabe.

Le Conseil a exprimé sa «grande» satisfaction de la libération des diplomates algériens enlevés dans le nord du Mali et présenté les condoléances au gouvernement algérien suite au décès du consul algérien, Boualem Saies, et à l'assassinat du diplomate, Tahar Touati, par ses ravisseurs. Il a, en outre, remercié l'Algérie pour avoir honoré ses engagements dans le cadre du fonds de soutien à la Somalie.

L'Algérie a été élue membre du conseil d'administration du fonds d'aide technique aux pays africains.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, dimanche au Caire (Egypte), avec plusieurs responsables arabes, en marge de la 142^e session du Conseil interministériel. Il s'agit du premier vice-président du Conseil des ministres et ministre koweïtien des Affaires étrangères, Cheikh Sabah Khaled Hamad Es-Sabbah, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh



Ph : DF

Choukri, le MAE saoudien, l'Emir Saoud Fayçal, le MAE mauritanien, Ahmed Ould Takdi et le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi.

M. Lamamra a contribué à l'ensemble des résolutions adoptées par le Conseil, notamment celles liées à la question palestinienne, la situation en Libye, la réforme et le développement de la Ligue arabe, la préservation de la sécurité nationale arabe et la lutte antiterroriste.

La dernière résolution est l'une des plus importantes prises par les MAE arabes, qui souligne la nécessité de faire face à toutes les organisations terroristes extrémistes.

Selon la résolution relative au

maintien de la sécurité nationale arabe, les Etats membres doivent prendre des mesures d'urgence au niveau national à travers l'action arabe collective à tous les niveaux politique, sécuritaire, judiciaire et médiatique, tarir les sources de financement du terrorisme et traiter les causes ayant conduit à la prolifération du phénomène du terrorisme extrémiste. Elle souligne également la nécessité de se conformer à la résolution 2170 du Conseil de sécurité et de poursuivre les efforts visant à renforcer les cadres juridiques et institutionnels de la Ligue arabe en matière de consolidation de la sécurité nationale arabe et de lutte antiterroriste. Par ailleurs,

les MAE arabes ont condamné tous les actes terroristes qui ciblent l'Irak par l'«Etat islamique» en Irak et au Levant (EIL) et le mouvement somalien des Shebab. Le Conseil des MAE a insisté sur l'impératif de renforcer la coopération en matière de lutte antiterroriste et laisser au SG de la Ligue arabe la prérogative de désigner les experts et spécialistes pour revenir sur les causes du terrorisme afin de les endiguer. L'examen des statuts particuliers du Conseil de sécurité et de paix arabe a été reporté à la prochaine session afin d'accorder plus de temps à l'examen et débat.

S. F./ Agence

Sahara occidental
Le Parti communiste portugais réaffirme son soutien au peuple sahraoui

LE MEMBRE du Bureau politique et du Comité central du Parti communiste portugais (PCP) et de la Commission politique de l'Assemblée de la République du Portugal, Joao Oliveira, a réaffirmé le soutien de son parti au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la nécessité de la mise en œuvre des résolutions internationales. Une délégation du Polisario a pris part à la 38^e édition du Festival du Parti communiste portugais qui a eu lieu du 5 au 7 septembre à Seixal, a-t-on indiqué de source proche de la délégation. Pour sa part, la délégation sahraouie a fait une présentation détaillée de la situation actuelle du conflit, soulignant la nécessité de faire pression sur le Maroc pour qu'il se conforme au droit international, mette fin à la répression des manifestants sahraouis qui réclament pacifiquement leurs droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, la fin de l'occupation illégale du Sahara occidental et du pillage de ses ressources naturelles. La délégation sahraouie à cet événement est composée de Ahmed Fall Yahadih, représentant du Front Polisario au Portugal et M^{me} Khadjetou El Mohtar. Elle a eu en marge du festival plusieurs contacts avec la plupart des délégations étrangères invitées à l'événement.

R.G./ SPS

Tunisie/ Conférence internationale

Jomaa : «La Tunisie en passe de réussir la phase de transition»

Dans son discours prononcé à l'occasion de la tenue de la Conférence internationale «Investir en Tunisie, Start-up Democracy» à Gammarth, le Chef du gouvernement Mehdi Jomaa a déclaré à ses invités de marque, notamment le Premier ministre Manuel Valls, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius et les deux chefs de gouvernement algérien et marocain, que cette manifestation est l'amorce d'une nouvelle étape, celle de la relance économique. «En cette ultime phase historique que connaît la Tunisie, votre présence parmi nous témoigne de votre confiance, de votre amitié et de votre soutien à la transition que vit notre pays. Ils sont précieux et déterminants, à la faveur de cette conférence internationale axée certes sur l'investissement, mais en fait dédiée à sceller de nouveaux partenariats, exceptionnels, durables et mutuellement bénéfiques».

Revenant sur la nouvelle Constitution, M. Jomaa a souligné que le difficile processus de transition démocratique a doté la Tunisie d'une Constitution «avant-gardiste, inscrite dans les valeurs universelles, respec-

tueuses des libertés individuelles et tournée vers la modernité. Une Constitution fondatrice d'institutions solides, plébiscitant la démocratie et la transparence des urnes».

Par ailleurs, Mehdi Jomaa a eu le courage de rappeler que les tensions qu'a subies la Tunisie ont fait que l'économie était effacé par les soubresauts du politique. «Nous avons oublié l'économie durant ces trois dernières années, mais l'économie ne nous a pas oubliés», a-t-il souligné. «Des réformes ont été engagées aussi pour faciliter les procédures et rassurer les investisseurs. La première de ces réformes est celle de la transparence de la gouvernance et l'Etat de droit», a déclaré le Chef du gouvernement. Et de poursuivre : «Aujourd'hui, la Tunisie se présente à vous avec une vision économique claire, des choix stratégiques et des secteurs porteurs, et une série de projets structurants. Elle se révèle sous un autre visage, son vrai visage : une terre de potentialités, une terre de promesses, une terre d'opportunités, en un mot un pays d'avenir». «Cette Tunisie que je vous décris est une société moderne impré-

gnée des valeurs républicaines, sereine dans son identité et résolument engagée dans la construction de son avenir. Une Tunisie tournée vers le futur», a conclu Mehdi Jomaa. Par ailleurs, les autorités tunisiennes vantent régulièrement, malgré les soubresauts qu'a connus la Tunisie depuis la révolution de 2011, la «réussite» de la transition politique, avec l'adoption d'une Constitution consensuelle et un «dialogue national» qui a permis à une classe politique très divisée de s'entendre sur une sortie de crise après, notamment, l'assassinat d'opposants en 2013.

Depuis la démission en janvier du cabinet mené par les islamistes d'Ennahda, c'est un gouvernement de technocrates qui tient les rênes du pays. Des élections législatives et présidentielle sont prévues respectivement les 26 octobre et 23 novembre pour doter la Tunisie d'institutions pérennes. «L'enjeu, aujourd'hui, est de conforter la transition politique par une relance économique soutenue et créatrice d'emplois», selon le gouvernement.

Nassim T./ Agence



Irak

Kerry attendu au Moyen-Orient pour bâtir un front anti-Etat islamique

■ Le secrétaire d'Etat américain John Kerry était attendu hier au Moyen-Orient pour une offensive diplomatique destinée à établir une large coalition contre l'Etat islamique en Irak, où la formation d'un gouvernement d'union soulève l'espoir d'une sortie de la crise politique.

Par Ali O.

M. Kerry devait quitter hier Washington pour rejoindre Amman puis Jeddah en Arabie Saoudite, où il rencontrera les chefs de la diplomatie des pays du Golfe, d'Irak, de Jordanie, d'Egypte et de Turquie.

Cette réunion est destinée à discuter de «la question du terrorisme dans la région, des organisations extrémistes et des moyens de les combattre», selon l'agence officielle saoudienne SPA. Elle se tiendra au lendemain de la présentation, mercredi à Washington, du «plan d'action» du président américain Barack Obama contre l'organisation jihadiste, dont les exactions, notamment les décapitations des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff, ont révolté la communauté internationale.

Les pays de la Ligue arabe ont déjà affirmé dimanche leur détermination commune à «affronter les groupes terroristes», dont l'Ei, ces jihadistes ultra-radicaux, bien organisés et équipés, qui occupent de vastes territoires en Irak et en Syrie, où ils ont proclamé en juillet un «califat».

L'Egypte, pays clé dans la région, a précisé hier soutenir «politiquement» les États-Unis dans la lutte contre le «terrorisme» de l'Ei. Tout en avertissant qu'une participation à des



Ph. > D. R.

mesures sécuritaires devait «se faire sous mandat de l'ONU et dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité».

Plusieurs pays européens appuient aussi l'initiative américaine, dont la France. «Il importe que cette coalition soit large» et il est donc «souhaitable que les pays arabes y contribuent», a souligné son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian.

De nombreuses capitales, dont Washington et Téhéran, ont salué hier l'étape importante que représente la formation d'un nouveau gouvernement de rassemblement à Bagdad par le Premier ministre Haïdar Al-Abadi. Ce dernier a cependant

réclamé une semaine supplémentaire pour attribuer deux portefeuilles essentiels pour mener la lutte contre l'Ei, ceux de l'Intérieur et de la Défense.

«Il est temps maintenant que les dirigeants irakiens gouvernent leur nation avec la même vision et la même raison d'être qui leur ont permis de former ce nouveau gouvernement», a souligné Kerry.

Il a précisé qu'il s'entreferait, lors de sa tournée, de «la manière de soutenir davantage la sécurité et la stabilité» du jeune gouvernement de Bagdad.

La Ligue arabe a également souligné «la nécessité de rassembler les efforts régionaux et internationaux pour soutenir l'Irak

dans cette phase critique».

L'Iran, qui voit d'un très mauvais œil la percée des extrémistes sunnites chez son voisin irakien, a félicité Al-Abadi, par la voix de son président Hassan Rohani, qui a souhaité que «le calme revienne totalement» en Irak.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a insisté sur la nécessité que les postes ministériels encore vacants soient pourvus sans délai. Le gouvernement irakien sortant avait en effet aussi entamé son mandat avec des portefeuilles non attribués et certains postes ont été occupés pendant quatre ans par des ministres intérimaires. Plaçant fermement son

gouvernement sous le signe de l'unité, Abadi s'est engagé dès lundi devant le Parlement à régler les différends entre le gouvernement central et la région autonome du Kurdistan (nord). Sur le terrain, les avions américains poursuivent la campagne de frappes entamée il y a un mois sur des positions de l'Ei dans le nord de l'Irak. Il l'ont élargie ces derniers jours à la province à majorité sunnite d'Al-Anbar (ouest), contrôlée partiellement par l'Ei. Dans la foulée de ces raids, les forces irakiennes appuyées par des tribus sunnites ont lancé dans la zone une vaste offensive, notamment pour empêcher l'Ei de prendre un barrage vital dans la région de Haditha.

Ces progrès modestes, qui s'ajoutent à ceux enregistrés récemment dans le nord aux côtés des peshmergas kurdes, permettent à l'armée fédérale de reprendre confiance après la déroute subie en juin face à l'avancée de l'Ei, et notamment la perte de la deuxième ville du pays Mossoul.

L'ONU avait rappelé lundi que les enfants irakiens payaient un lourd tribut au conflit. Quelque 700 d'entre eux ont été tués ou mutilés depuis le début de l'année, certains d'entre eux ayant été utilisés par l'Etat islamique dans des attentats suicide. 30 millions d'autres sont privés d'école pour cause de guerre ou d'épidémies, selon l'ONU.

A. O.



Points chauds

Comeback

Par Fouzia Mahmoudi

La rumeur grossit depuis quelques jours sur les conditions du retour de Nicolas Sarkozy à la vie politique française. Il semblerait que l'ex-chef de l'État annoncera le 18 septembre sa candidature à la présidence de l'UMP. Une date choisie pour concorder avec un discours important que prononcera l'actuel locataire de l'Élysée. Nicolas Sarkozy aurait ainsi choisi cette date pour apparaître aux yeux de l'opinion publique comme le principal opposant de l'exécutif. Il devrait ensuite sillonner la France pour donner des discours un peu partout et se faire ovationner par ses partisans. Il aurait par ailleurs déjà récolté une grande partie des 2 681 signatures de parrainage requises pour le 30 septembre, date limite de dépôt des candidatures à la présidence de l'UMP. Cependant, si une majorité de ses partisans se réjouissent de ce retour qui ne fait plus aucun doute aujourd'hui, certains de ses soutiens les plus proches et les plus fidèles commencent à faire entendre leurs doutes. En effet, il semblerait que ce qui motive ce comeback du champion de la droite soit bien plus une envie de revanche, sur François Hollande qui a durement traité Sarkozy durant la campagne de 2012, qu'une véritable et profonde envie de redresser la France. Son ancien conseiller à l'Élysée Henri Guaino, s'en inquiète : «Si Sarkozy revient, ce sera pour des raisons psychologiques : il a juste envie d'en découdre face à Hollande». Néanmoins, qu'importe les raisons du retour, la victoire de l'ex-président ne fait aucun doute et ses adversaires à l'élection interne du parti n'ont plus aucune chance. Cette candidature lui rappellera de bons souvenirs : le 28 novembre 2004, celui qui était alors ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac s'empara du parti avec 85,09 % des voix. D'ailleurs, un proche de Fillon avertit : «Si Sarkozy fait moins de 80 % face aux deux autres candidats, ce sera une défaite pour lui.» Mais la situation s'annonce plus difficile : plus riche parti de France en 2004, l'UMP est aujourd'hui un parti en sursis avec 74,5 millions d'euros de dettes. Et ses ennemis judiciaires, les affaires des sondages de l'Élysée et Bygmalion, le mettent sous pression. Ainsi, il ne reste plus à attendre le 18 septembre pour voir le retour le plus attendu de l'histoire politique française enfin se concrétiser. Surtout, l'on attend de voir que fera Sarkozy dans les mois à venir de ce retour, qui a ce stade, pourrait aussi bien être un succès qu'un terrible échec.

F. M.

Inondations en Inde et au Pakistan

Les rescapés affluent dans les centres d'accueil

Des familles déboussolées, agrippant quelques affaires personnelles, affluaient hier dans des centres d'accueil provisoires au Cachemire après avoir fui les inondations qui ont dévasté cette région frontalière de l'Inde et du Pakistan, faisant 400 morts.

L'armée acheminait hier des bateaux par les airs pour évacuer les habitants des zones les plus touchées du Cachemire indien, où des centaines de villages ont été submergés par les eaux qui ont déferlé en fin de semaine passée, conséquence de pluies de mousson torrentielles. Quelque 200 personnes ont été tuées dans la partie indienne, selon Rajesh Kumar, haut responsable policier de la région. Les autorités pakistanaises ont recensé 206 morts de leur côté. «La situation dans la vallée du Cachemire est encore très sombre, c'est assez critique», a dit Kumar à l'AFP. Quelque 400 000 personnes sont toujours bloquées côté indien, selon l'agence Press Trust of India (PTI).

Dans une salle des fêtes de la banlieue de la principale ville du Cachemire indien, Srinagar, quelque 400 personnes tentaient de retrouver leurs esprits - assis ou allongés en petit groupe sur le sol

- après avoir vu leur maison submergée par les eaux. «Tout s'est déroulé si vite. L'eau a déferlé subitement et nous n'avons rien eu le temps de mettre de côté», explique Ruqsat Banu tout en tentant de réconforter ses beaux-parents âgés.

Les sauveteurs «avaient des priorités, ils ont d'abord emmené les femmes et les enfants et ont laissé les hommes», ajoute-t-elle après avoir dû partir sans son mari.

«Nous ne savons pas s'il va bien et ce qui lui est arrivé», dit-elle à l'AFP. «Nous avons tout perdu».

Banu, âgée d'une vingtaine d'années, est arrivée samedi à Sanatnagar, dans le sud de Srinagar, pour se réfugier dans ce bâtiment, l'un des rares ayant l'électricité et où des riverains aident à servir à manger aux rescapés tandis que d'autres stockent pansements et médicaments.

«Je n'ai jamais vu cela de ma vie. C'est sans précédent, tout est sous les eaux», déclare S. Nabi, âgée de 70 ans.

Avec l'amélioration de la météo, les secours ont pu intensifier leurs efforts, quelque 32 000 personnes ayant déjà pu être récupérées. «Nous manquons de bateaux pour

secourir les gens dans les zones inondées», a dit le commissaire divisionnaire du Cachemire, Rohit Kansal, à PTI, le policier devant cependant en recevoir rapidement une centaine.

Nombre de personnes sont «coincées avec de l'eau jusqu'au cou et ont besoin d'être secourues au plus vite», a-t-il ajouté.

Le réseau d'eau et électrique a été rétabli dans certaines des zones les moins touchées. «La principale route est toujours coupée. Heureusement de nombreuses autres voies de circulation ont pu être en grande partie rétablies», a ajouté le responsable policier.

Près du centre de Srinagar, au-delà des rangées de maisons inondées, Abdul Rashid, sa femme et ses deux filles se sont rassemblés avec d'autres sur un pont en attendant de l'aide.

Ils ont été secourus par un hélicoptère de l'armée depuis la terrasse du toit de la maison de leurs voisins où ils s'étaient réfugiés dans la nuit de dimanche à lundi.

«Nous avons atteint (la terrasse) in extremis. Nous avons vu notre maison disparaître sous les eaux», dit Rashid, dont la famille n'a pas mangé depuis la veille.

9^e Festival national du théâtre professionnel

Le jury s'abstient d'attribuer le grand prix du festival

■ Le jury, présidé par Saïd Benselma, ancien directeur du TNA, a décidé de ne pas attribuer de grand prix, jugeant le travail présenté «inacceptable» de la part de théâtres régionaux «jouissant de tous les moyens financiers et humains nécessaires» et estimant que ces derniers ont abusé des «chorégraphies et d'artifices techniques» au détriment du «corps du travail théâtral», à savoir le jeu des comédiens et la mise en scène.

Par Amel F./ APS

Le prix du meilleur spectacle du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) n'a pas été attribué suite à une décision unanime du jury, qui a estimé lundi soir que les spectacles présentés n'avaient «pas atteint le niveau requis». Lors de la cérémonie de clôture du 9^e Fntp, le jury, présidé par Saïd Benselma, a décidé de ne

pas attribuer de grand prix, jugeant le travail présenté «inacceptable» de la part de théâtres régionaux «jouissant de tous les moyens financiers et humains nécessaires» et estimant que ces derniers ont abusé des «chorégraphies et d'artifices techniques» au détriment du «corps du travail théâtral», à savoir le jeu des comédiens et la mise en scène. Par ailleurs, les membres du jury ont également recom-



Ph.: DR

mandé au commissariat du festival et aux théâtres régionaux d'organiser des «festivals locaux de présélection» et de respecter le règlement du festival qui stipule que la programmation doit être constituée de «nouveautés».

Hormis le grand prix, le jury du 9^e Fntp a décidé d'attribuer le prix de la meilleure mise en scène à Hassen Boubrioua pour la pièce «El Madhbaha», produite par le théâtre régional de Skikda, ainsi que celui du meilleur texte dra-

maturgique à Sofiane Aatia pour «Leilat l'âdem», un spectacle monté par la coopérative «Canevas» de Bordj Bou-Arréridj. Prenant part à la compétition avec «Leilat ghadhab» (Nuit de colère), mise en scène par Djamel Merrir, le théâtre régional de Batna s'est vu attribuer le prix de la meilleure scénographie qui est revenu à Abderahmane Zaaboubi, le prix du jury pour l'assistant metteur en scène Ryad Beroual ainsi que le prix de la meilleure interprétation masculine attribué à Samir Oudjit. Les prix du meilleur second rôle et du meilleur espoir masculin sont revenus respectivement à Hichem Guergueh du théâtre régional de Annaba et à Ali Namouss du théâtre régional de Skikda. Les prix de l'interprétation féminine ont, quant à eux, été attribués à deux comédiennes du théâtre du Guelma : Nouara Berrah (meilleur second rôle) et Adila Soualem (meilleur interprétation féminine) pour leurs apparitions dans la pièce «El Kalima Thalita» (Le troisième mot), alors que le prix du meilleur espoir est revenu à Amina Belhocine du théâtre d'Oran. Ouvert le 28 août, le 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a pris fin lundi soir après douze jours de compétition qui auront vu défiler 17 troupes sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

Amel F./ APS

Arts et Culture

Appel à participation au Concours de la meilleure nouvelle

L'établissement Arts et Culture lance un appel à participation à destination des auteurs algériens dans le cadre de la 11^e édition de son concours de nouvelles. Placée sous le thème de «La Résistance», cette onzième édition, organisée à l'occasion du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, rend aussi hommage à la résistance du peuple palestinien. Après le succès des éditions précédentes, le concours de nouvelles renouvelle son appel à participation à destination de l'ensemble des auteurs nationaux, quels que soient leur âge et leur ville de résidence. Les personnes sou-

haitant soumettre leurs œuvres à la concurrence devront les envoyer en trois exemplaires en plus d'une fiche de renseignements à l'adresse suivante : Bibliothèque jeunesse Didouche

Mourad, 38/40 rue Didouche Mourad, et ce, avant le 20 octobre. À noter que les nouvelles ne doivent pas dépasser les 10 pages. Une fois le délai de participation passé, les œuvres

reçues seront soumises à un jury qualifié, à la suite de quoi seront décernés aux auteurs des 3 meilleures nouvelles des prix durant une cérémonie organisée à cet effet.

Salim J.

Inquiet pour sa «santé mentale»

Stromae veut s'arrêter plusieurs années

Le chanteur belge pourrait attendre de deux à quatre ans avant de sortir un nouvel album, pour passer du temps avec sa famille et préserver sa santé mentale après le succès colossal qu'il vient de vivre. «Ce n'est pas naturel d'être le centre d'autant d'attention». Soufflé par

le succès de son deuxième album *Racine Carrée* et fatigué par une tournée qui l'a emmené dans 17 pays, Stromae a confié au magazine britannique *Complex* son besoin de faire une pause. Dans cette interview, publiée jeudi 28 août, le chanteur explique qu'il pourrait attendre «deux ou trois ans, voire quatre avant de sortir un autre album», car «le succès du deuxième était si immense, que cela prendrait du temps d'avoir une vie normale». En rigolant, Stromae dit même «s'inquiéter pour sa santé mentale» même s'il veut continuer de voyager et faire de la musique. Pour l'ins-

tant, sa famille pourrait prendre le pas sur ses fans. «Je comprends qu'on puisse devenir complètement fou à cause du succès», explique la star. «Je pense que j'ai besoin de quelques années pour me ressourcer». Il y a quelques mois, le père d'une fan avait fait part de sa colère quand Stromae avait refusé de faire une photo avec sa fille. Le chanteur avait déjà répondu : «Ce monsieur est en droit de se plaindre. Comme je suis aussi en droit de ne pas vouloir faire de photos à tout instant. J'ai droit comme tout le monde à être fatigué».

N.T.

Agenda culturel

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi
Du 12 au 20 septembre : Festival international de musique symphonique d'Alger.

Galerie d'art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 13 septembre : Exposition artistique du plasticien Abdeslam Bouzar.

Maison de la culture de Boussaâda
Jusqu'au 14 septembre : Festival local de l'inchad.

186^e anniversaire de la naissance de Léon Tolstoï
Google se met à la page russe

LE MOTEUR de recherche rend hommage à l'écrivain russe en créant, hier, une courte animation représentant ses œuvres phares. Google se met à la page russe. À l'occasion du 186^e anniversaire de la naissance de Léon Tolstoï, le moteur de recherche retrace, à travers un de ses fameux doodle, les différentes œuvres de l'écrivain. *Guerre et Paix*, *Anna Karénine* et *La Mort d'Ivan Ilitch* apparaissent tous trois dans cet hommage. Le Russe a marqué la littérature, et ce, grâce à des sujets aussi complexes que variés. Engagé dans l'armée à l'âge de 15 ans, il se révélera être passionné par les guerres napoléoniennes, et rejettera l'idée de patriotisme. Il prônera la non-violence et sera cité par Martin Luther King et Gandhi. Mais il se concentrera aussi sur l'amour et la passion, Anna Karénine opposant le bonheur d'un couple aux déboires d'un autre. Dans *La Sonate à Kreutzer* (1889), il ira jusqu'à écrire : «Le mariage, tel qu'il existe aujourd'hui, est le plus odieux de tous les mensonges, la forme suprême de l'égoïsme». En 1879, il se tourne vers le christianisme, qu'il évoque dans *Ma confession*. Très critique envers l'Eglise orthodoxe russe, il se verra excommunié par celle-ci même, après la parution de *Résurrection* (1899). Deux de ses romans, *Guerre et Paix* et *Anna Karénine*, ont tous deux été adaptés sur grand écran. Le premier datant de 1956 voit Henry Fonda et Audrey Hepburn en amants lors de l'invasion napoléonienne. Le second a lui connu plusieurs versions cinématographiques, la plus connue étant celle de 2012 avec Keira Knightley dans le rôle-titre.

R. C.

Cinéma

Fox commande un pilote du film *Minority Report*

Fox a commandé le pilote *Minority Report*, dont les faits se dérouleront 10 ans après l'intrigue du film éponyme de Steven Spielberg. *Minority Report* débarque du côté de Fox. Deadline rapporte que c'est finalement la chaîne américaine cofondée par Rupert Murdoch qui a décroché l'ambitieux projet inspiré du film éponyme de Spielberg. Fox a ainsi commandé un pilote de cette série qui se déroulera 10 ans après le dénouement du long-métrage avec Tom Cruise. Alors que l'organisation gouvernementale Précrime n'existe toujours pas, l'intrigue se concentrera particulièrement sur un précog qui tente de retrouver une vie «normale», mais qui reste hanté par ses nombreuses visions. Il rencontre alors un détective privé tourmenté par son passé (incarné par une femme) qui va l'aider à

trouver une utilité à son don. Max Borenstein, le scénariste de *Godzilla*, s'attaquera à l'écriture du scénario de cette série qui sera notamment produite par Amblin Television, la société de production de Spielberg déjà à l'origine de *The Americans*, *Extant*, ou encore *Under The Dome*.

Espérons que ce projet soit d'un autre acabit que ces deux dernières... Pour rappel, le film *Minority Report* était lui-même basé sur une nouvelle de l'écrivain Philip K. Dick et suivait John Anderton (Tom Cruise), un officier de l'unité Précrime censée empêcher les crimes avant qu'ils ne se réalisent. Aucune date de diffusion n'a été arrêtée pour le moment alors que le casting n'a pas encore été dévoilé.

F.B.

Coup-franc direct



Et après ?

Par Anouar M.

Le Ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a révélé que l'attaquant camerounais, Albert Ebossé, a été tué par une ardoise tranchante récupérée dans le stade qui subit des travaux depuis quelque temps. Ainsi, les responsabilités devaient être situées, étant donné que la structure qui a ordonné ces travaux au stade est connue. La logique des choses veut qu'on convoque les responsables de cette structure pour demander des explications et exiger des réponses claires sur les raisons qui font qu'ils ont laissé ces débris sur place au stade du 1^{er} Novembre sachant que ce dernier devait abriter des matches de football et que la moindre des choses est que ces déchets soient enlevés pour qu'ils ne se transforment pas en projectiles dans les mains des supporters comme cela est malheureusement arrivé. A quoi sert de diligenter une enquête si on ne prend pas en compte ensuite les résultats de cette dernière et qu'on ne situe pas les responsables et donc on ne les sanctionne pas ? Le public algérien en général et les fans de la JS en particulier attendent avec impatience que le responsable de ce drame soit révélé pour que cette enquête serve à quelque chose de concret et aboutisse à des sanctions. Des efforts doivent être conjugués dans ce sens pour que plus jamais on ne vive cette situation dans nos stades et que les joueurs évoluent dans des théâtres et non des arènes.

A. M.

Egypte-Tunisie

15 000 spectateurs autorisés à assister au match

Le ministère de l'intérieur égyptien a autorisé 15 000 spectateurs, seulement, à assister au match Egypte-Tunisie, prévu mercredi au stade de la défense aérienne au Caire pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2015), a indiqué la Fédération égyptienne de football. Les autorités égyptiennes avaient dans un premier temps autorisé 5 000 spectateurs à assister à cette rencontre avant qu'elles ne décident de porter le nombre à 15 000, à l'issue d'une réunion entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Intérieur en présence du prési-

dent de la Fédération (EFE). D'autre part, le match de la Supercoupe d'Egypte entre Al Ahly et le Zamalek se déroulera à huis clos.

La plupart des matches organisés en Egypte se déroulent à huis clos ou en présence d'un nombre limité de spectateurs depuis les graves incidents de Port Saïd qui avaient fait plusieurs morts ainsi que la situation sécuritaire du pays. Battue à Dakar, par le Sénégal (2-0) lors de la première journée, l'équipe d'Egypte, sous la conduite du nouveau sélectionneur Chawki Gharib, est condamnée à réagir face à la Tunisie qui reste sur un succès à l'arraché devant le Botswana (2-1).

Olympique Lyonnais

Nabil Fekir reprend l'entraînement

Le milieu de terrain franco-algérien de l'O. Lyonnais, Nabil Fekir, a repris les entraînements lundi avec son club, après un mois d'indisponibilité à cause d'une blessure, ont annoncé plusieurs médias locaux. Ce milieu offensif de 21 ans s'était blessé à l'épaule le 9 août dernier, lors du match qui a opposé son équipe au Stade Rennais (2-0). C'était suite à un choc avec le défenseur Cheikh M'Bengue et qui avait nécessité sa sortie dès la 26^e minute de jeu. Après quatre semaines d'indisponibilité, Fekir a donc repris les entraînements avec le reste du groupe, du moins, le temps d'un échauffement, car une fois le travail collectif entamé, le staff technique l'a convié à poursuivre sa préparation en solo. Egalement concernés par ce travail spécifique, Yoann Gourcuff (ndlr, le fils du sélectionneur de l'Equipe d'Algérie), Mohamed Yattara et Samuel Umtiti. Le meneur de jeu Steed Malbranque est le seul joueur, revenu de blessure, à avoir été autorisé à réintégrer le groupe, car jugé apte pour le service. D'après les mêmes sources, Fekir, Gourcuff et Umtiti restent incertains pour le prochain match contre l'AS Monaco, prévu vendredi.

Ligue des champions (demi-finale retour)

TP Mazembe- ESS le 28 septembre à Lubumbashi

La demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique entre le TP Mazembe (RD Congo) et l'ES Sétif aura lieu le 28 septembre prochain à 15h00 à Lubumbashi, a indiqué lundi le club congolais de football sur son site officiel.

Quant à la rencontre aller, elle aura lieu le 20 septembre prochain à 21h00 au stade 8 Mai 45 de Sétif. L'autre demi-finale mettra aux prises les Congolais de l'AS Vita Club aux Tunisiens du CS Sfaxien. La manche aller se jouera en RD Congo le 21 octobre et le match retour le 27 septembre à Sfax. La finale aller est prévue entre le 24 et le 26 octobre et le retour entre le 31 octobre et le 2 novembre 2014. D'autre part, le TP

Mazembe poursuit sa préparation en vue de la demi-finale aller contre Sétif en disputant un match amical contre le FC MK de Kinshasa (2-1) dimanche. Les deux buts des Corbeaux ont été inscrits par Osman Cisse (19') et Jonathan Boling (45').

PROGRAMME DES 1/2 FINALES
Samedi 20 septembre 2014
ES Sétif (ALG) - TP Mazembe (RDC) 21h00

Dimanche 21 septembre
AS Vita Club (RDC) - CS Sfaxien (TUN) 15h30

Retour
Samedi 27 septembre
CS Sfaxien - AS Vita Club 18h00
Dimanche 28 septembre
TP Mazembe - ES Sétif 15h00

Eliminatoires de la CAN 2015/Algérie-Mali à 20h30

Les Verts pour la confirmation

■ L'équipe nationale algérienne disputera aujourd'hui son second match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015 face au Mali à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Anouar M.

Après le premier succès à l'extérieur de leurs bases, les Verts tenteront de confirmer leur bon départ et ajouter trois autres points pour se cramponner à la première place. C'est d'ailleurs le choc de ce groupe B étant donné que les deux sélections comptent trois points dans leur escarcelle.

Les Fennecs ont bien récupéré de leur premier match et se disent prêts pour décrocher un autre succès surtout qu'il s'agira, cette fois-ci, d'évoluer à domicile devant les supporters qui se déplaceront en nombre pour apporter leur soutien aux hommes du nouveau sélectionneur, Christian Gourcuff.

Toutefois, il faut dire que le match ne sera pas de tout repos, contrairement au premier match face à l'Ethiopie, étant donné que les Aigles du Mali renferment des joueurs talentueux et d'expérience, tels que



L'EN pour la passe de deux

Yatabarré, Sissoko, Seido Keita. Les Algériens devraient faire très attention à cette équipe du Mali qui se déplacera à Alger pour réussir un résultat positif et pourquoi pas repartir au moins avec le point du nul. Les protégés de Kasperczak feront tout ce qui est en leur possible pour repartir avec le meilleur résultat possible. Toutefois, il est clair que la sélection nationale part favorite surtout avec les facteurs du terrain et du public qui seront en sa faveur. M'bolhi et compagnie ne laisseront

pas passer cette occasion pour ajouter un autre succès qui leur permettra de prendre option pour la qualification à la phase finale de la CAN 2015.

Pour ce qui est changements, il faut savoir que le premier responsable de la barre technique des Verts, Gourcuff ne devrait pas apporter de grands changements et qu'il devrait donc reconduire le même groupe, à l'exception de la possible incorporation de Bentaleb qui devrait faire son entrée dans le groupe.

A. M.

Algérie-Mali

Kasperczak :

«Prêts à affronter les Algériens»

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Franco-polonais, Henryk Kasperczak, a estimé lundi à Alger que les "Aigles" sont prêts à affronter l'Algérie à Blida, dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, tout en précisant qu'il a son idée sur les Verts. "Nous avons effectué ce déplacement avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat.

Nous sommes prêts à affronter l'Algérie qui reste une bonne équipe. La victoire décrochée chez nous face au Malawi nous a fait beaucoup de bien, notamment sur le plan moral", a affirmé le coach du Mali.

Pour ses débuts dans les qualifications, le Mali s'est imposé dimanche à Bamako face au



Malawi (2-0), alors que l'Algérie est allée gagner à Addis-Abeba face à l'Ethiopie (2-1). «L'équipe algérienne n'est pas inconnue pour nous, j'ai mon idée sur cette équipe. Je vais concocter un schéma qui devrait nous permettre de réaliser

un bon résultat à Blida. Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend, et comptent aborder ce rendez-vous en possession de tous leurs moyens, que ce soit sur le plan physique ou moral», a-t-il ajouté.

Appelé à évaluer les chances de chaque formation dans la qualification à la prochaine CAN, prévue au Maroc (17 janvier-8 février), Kasperczak a refusé l'idée de placer l'Algérie et le Mali comme favoris du groupe, pour moi, toutes les équipes se valent, et le facteur surprise reste de mise dans ce genre de compétitions», a-t-il conclu.

Côté effectif, le Mali sera amoindri par l'absence de son gardien de but, Mamadou Samassa, suspendu.

Le portier Mamadou Samassa, suspendu, remplacé par N'tji Michel

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Franco-polonais, Henryk Kasperczak, a fait appel aux services du gardien de but du CS Dougouwolofia (division 1 malienne), N'tji Michel, pour remplacer Mamadou Samassa, suspendu, en vue du match face à l'Algérie prévu ce mercredi à Blida (20h30) dans le cadre de la 2^e journée (Gr B) des qualifications à la CAN 2015, rapporte lundi la presse locale.

Mamadou Samassa, sociétaire de l'EA Guingamp (L1 française) s'est fait expulser lors du match disputé à domicile face au Malawi (2-0), dimanche à Bamako.

L'équipe malienne ralliera ce lundi après midi Alger en vue de son opposition face aux Verts, vainqueurs samedi en déplacement face à l'Ethiopie (2-1). Le Mali effectuera à son arrivée une séance de décrassage, avant



son ultime séance prévue ce mardi au stade de Mustapha-Tchaker à l'heure du match.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Ferme avicole à Zighoud-Youcef

Perte de 4 000 volailles suite à un incendie

UN INCENDIE qui s'est déclaré dans une exploitation avicole à Zighoud-Youcef, près de Constantine, a provoqué la perte de 4 000 volailles, a-t-on appris, mardi, auprès de la Protection civile. Le sinistre qui s'est déclaré lundi après-midi et dont l'origine n'a pas encore été établie a également détruit un millier de bottes de foin, a précisé à l'APS le lieutenant Samir Benharzallah, chargé de la communication et de l'information. La célérité de l'intervention des sapeurs-pompiers a permis d'éviter que les flammes ne s'étendent vers un autre local abritant 3 000 poulets, 120 ovins et une étable. Par ailleurs, la forêt de Salah Bey, au lieu dit El-Ghrab, au chef-lieu de wilaya, a également été le théâtre d'un incendie qui s'est produit, lundi vers 15 h 25, a ajouté le même officier, précisant que ce feu a causé la destruction de 5 hectares de pin d'Alep et de broussailles. Plus de 160 hectares de couvert végétal, dont 60 ha de surfaces forestières, répartis sur plusieurs communes de la wilaya comme Ibn Badis, Didouche-Mourad, Hamma-Bouziane et Zighoud Youcef ont été ravagés par des incendies depuis le début du mois d'août dernier, a-t-on encore souligné de même source. **Ali O.**

Drogue

Plus d'un quintal de kif provenant du Maroc saisi

LES GARDE-FRONTIÈRES de la wilaya de Tlemcen ont saisi, mardi lors de deux opérations distinctes à proximité de la bande frontalière ouest, 118 kg de kif traité en provenance du Maroc, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale. Dans une première opération, les garde-frontières de «Remblais» (Tlemcen) ont découvert, lors d'une patrouille, une quantité de 95 kg de kif traité abandonnée par des narcotrafiquants près de la frontière, a-t-on indiqué de même source. La substance saisie a été remise aux gendarmes de la section de recherches de Tlemcen pour enquête. Par ailleurs, les garde-frontières de Boukanoune ont récupéré, lors d'une patrouille à proximité de la frontière, 23 kg de kif traité abandonnés au lieu dit «El Madina» dans la commune de Bab El Assa, a ajouté la même source. Une enquête est ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, a-t-on précisé de même source. **Hafid C.**

CAN-2015 (Eliminatoires) Algérie-Mali

Seulement 5 000 billets vendus hier à la mi-journée

LES SUPPORTERS des Verts ne se sont pas bousculés, mardi matin, pour l'achat des billets d'accès au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en prévision du match Algérie-Mali prévu mercredi (20h30) comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015, a-t-on constaté sur place. Contrairement aux précédentes rencontres disputées par les coéquipiers de Feghouli, la vente des billets se déroulait dans une ambiance plutôt «calme», en dépit de l'enjeu que revêt le match face au Mali. «Seulement 5 000 billets ont été écoulés jusqu'à midi», a indiqué à l'APS, le directeur du stade, Mustapha Zidoune, signalant que «la grande affluence des supporters habituelle n'a pas été enregistrée ce mardi». La direction du stade Mustapha-Tchaker a mis en vente, à cette occasion, un quota de 20 000 billets, comme première étape, et réservé 10 000 autres en cas d'écoulement de la première quantité, a-t-il rappelé. Les prix des billets sont fixés à 300 DA et 1500 DA «pour les tribunes couvertes», a encore indiqué le même responsable, ajoutant que les portes du stade seront ouvertes, demain mercredi, à partir de 11 h du matin afin de permettre au public d'accéder aisément aux tri-

bunes. Le match Algérie-Mali est prévu à partir de 20h30. D'autre part, Zidoune a affirmé que toutes les mesures nécessaires pour un bon déroulement de la rencontre ont été prises, se félicitant, en outre, de la satisfaction des joueurs de l'EN concernant «l'excellent état de la pelouse». De leur côté, les services de la Protection civile ont mobilisé 500 agents, trois camions anti-incendie, six ambulances et une clinique mobile encadrée par cinq médecins pour assurer l'intervention en cas d'éventuels incidents. **Lamine C.**

LE PERSONNEL de l'intendance de la wilaya est entré en grève de trois jours depuis hier suite à l'appel du Syndicat national du personnel d'intendance. Selon Abdelhamid Korriche responsable du syndicat à Béjaïa, «le personnel de l'intendance de la wilaya de Béjaïa a répondu à l'appel du Syndicat national pour un débrayage de trois jours qui a été suivi à 95%». Notre interlocuteur a résumé les revendications du syndicat qui consistent en la

LES HARRAGA DÉTERMINÉS À ALLER JUSQU'AU BOUT DE LEUR RÊVE



Djalou@hotmail.com

7 membres d'une même famille en état d'arrestation à Bordj-Menaïel

Un huissier de justice pris à partie après une décision de démolition

■ L'huissier en compagnie des agents des forces de l'ordre s'est déplacé dans le quartier pour la démolition d'une habitation bâtie d'une manière anarchique, sans autorisation ni permis de construire.

Par Ahmed K.

Le procureur de la République, près le tribunal de Bordj-Menaïel a ordonné la mise en détention de 3 membres d'une seule famille et 4 autres placés sous contrôle judiciaire pour atteinte à un fonctionnaire (huissier) dans l'exercice de ses fonctions et aux forces de l'ordre. En effet, selon des informations, l'huissier en compagnie des agents des forces de l'ordre s'est déplacé dans le quartier pour la démolition d'une habitation bâtie d'une manière anarchique, sans autorisation ni permis de construire. La famille a été saisie de l'arrêté de démolition. Un délai d'une semai-

ne a été donné à la famille pour prendre toutes les dispositions nécessaires et quitter les lieux. Au jour J, pour s'opposer à la mise en exécution de cette décision de justice, les membres de ladite famille armés de bâtons et d'armes blanches ont endommagé l'engin de location pour la démolition de l'habitation avant de s'en prendre aux forces de l'ordre par des jets de pierres, blessant l'huissier et deux policiers par des projectiles. Il a fallu l'intervention de renfort de la police pour le retour au calme. Les blessés ont été transportés sans les ambulances de la Protection civile au pavillon des urgences de l'hôpital de Bordj-Menaïel. En état

d'arrestation, les 7 membres de la famille ont été présentés au parquet. Lesquels ont reconnu les faits arguant qu'ils ne disposent d'aucun espace autre que celui-ci pour bâtir une maison pour s'abriter en attente d'une éventuelle attribution de logement.

Déférés devant le parquet de Bordj-Menaïel, trois parmi les sept membres de ladite famille ont été placés sous mandat de dépôt et quatre placés sous contrôle judiciaire. **A. K.**

Béjaïa

Un immeuble de Sonatrach prend feu

UN IMMEUBLE (N° 17) de 9 étages appartenant à l'entreprise Sonatrach a pris feu hier au niveau du boulevard Amirouche dans le centre-ville de Béjaïa. «Le feu est d'origine électrique, soit un court-circuit», selon le lieutenant de la Protection civile de Béjaïa M^{me} Medjber. «Le feu s'est déclaré au niveau d'une cage d'escaliers et s'est répandu depuis le rez-de-chaussée jusqu'au 8^e étage», a ajouté notre interlocutrice qui a souligné que «trois familles habitant le bâtiment ont été soignées sur place par les médecins de la Protection civile». L'incendie a détruit la colonne de la cage d'escalier du bâtiment, mais sans faire de victimes. **H.C.**

Education

Grève du personnel de l'intendance

Le syndicat s'estime «exclu de l'Indemnité de documentation (IDP) et l'Indemnité de documentation pédagogique (IDP) que perçoivent les autres corps de du secteur de l'éducation en dépit de la pénibilité des tâches qui leur sont échues. Par ailleurs, le personnel de l'intendance compte entrer en grève d'une journée reconductible (grève illimitée) dès la fin de l'actuel débrayage. **Hocine C.**

Action sécuritaire des forces de l'ANP

Deux terroristes éliminés à Skikda

DEUX TERRORISTES ont été éliminés lundi soir dans la wilaya de Skikda par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Skikda/5^e Région militaire, a éliminé deux terroristes, hier lundi 8 septembre 2014 vers 21h30», a précisé la même source dans un communiqué. «L'opération qui a eu lieu suite à une embuscade tendue par les éléments de l'ANP à la zone de Mechtet Oued Tanji/Commune de Aïn Zouit, a permis de récupérer deux fusils automatiques de type Kalachnikov, six chargeurs garnis, une bombe artisanale, des appareils électroniques et divers objets», a ajouté le communiqué. **APS**